

Ovin Québec



**NOUVELLES | MARCHÉ | RECHERCHE |
GÉNÉTIQUE | SERVICES-CONSEILS | SANTÉ |
PRODUCTION OVINE LAITIÈRE**

Ce bulletin de liaison est publié par la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec (FPAMQ) affiliée à l'Union des producteurs agricoles (UPA).

Il est le résultat d'un travail concerté avec le Centre d'expertise en production ovine du Québec (CEPOQ) et la Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec (SEMRPQ).

Sa mission est d'informer les producteurs ovins et les intervenants du milieu agricole par la présentation d'articles de fond sur les dossiers d'actualité, la vulgarisation et la divulgation des plus récentes recherches.

Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec (FPAMQ)

555, boul. Roland-Therrien, bureau 545

Longueuil, QC, J4H 4E7

Tél. : 450 679-0540 p. 8484 * Télécopieur : 450 674-4415

www.agneauduquebec.com

Centre d'expertise en production ovine du Québec (CEPOQ)

1642, rue de la Ferme, La Pocatière QC G0R 1Z0

Tél. : 418 856-1200 * Télécopieur : 418 856-6247

info@cepoq.com * www.cepoq.com

Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec (SEMRPQ)

239, route 204, Saint-Damase, QC G0R 2X0

Téléphone: 418 359-3832* Télécopieur: 418 359-3172

semrpq@cepoq.com * www.semrpq.net

En page couverture : Jacques Kirouac

Rédacteurs

Amina Baba-Khelil

Élise Blais

Sylvain Blanchette

François Castonguay

Langis Croft

Marion Dallaire

Vincent Demers Caron

Catherine Element-Boulianne

Hélène Méthot

Cathy Michaud

Robie Morel

Gaston Rioux

Mireille Thériault

Les opinions émises dans la revue n'engagent que leurs auteurs. La FPAMQ se réserve le droit de refuser toute insertion (article, publicité, etc.) sans avoir à le justifier.

ABONNEMENT OU ANNONCEURS: Marion Dallaire
mdallaire@upa.qc.ca ou 450-679-0540 Poste 8332

Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à :

La Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec

Maison de l'UPA

555 boulevard Roland-Therrien, bureau 545

Longueuil QC J4H 4E7

Téléphone : 450 679-0530

Télécopieur : 450 674-4415

Courriel : info@agneauduquebec.com

CONVENTION DE LA POST-PUBLICATION
NO° 40049100

SOMMAIRE

printemps 2013

volume 13, numéro 2

Mot du président Un vent de changement souffle sur notre Fédération	03
Avis Changement à la direction générale de la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec	05
Mot de la direction Ensemble, faisons l'avenir !	06
Santé Programme volontaire de certification des troupeaux à l'égard de la tremblante	07
Actualités À nos moutons	08
Marché Volume des ventes d'agneaux à l'encan de St-Hyacinthe et évolution des prix, Agneaux lourds transigés au Québec et en Ontario, Cheptel ovin au Canada	10
Nouvelle de la SEMRPQ Assemblée générale annuelle	12
Services-conseils Services-conseils OVIPRO Du nouveau pour la prochaine année	13
Secteur ovin Plan stratégique du secteur ovin : Bilan de mi-parcours et regard sur le futur	16
Un calendrier pour votre bergerie	18
Génétique ZUT ! La brebis a mangé mon carnet...	20
Production ovine laitière La lactation; quand les hormones sont au rendez-vous !	23
Programme québécois d'assainissement Tableau Maedi visna	24
Santé Une mise au point sur la coccidiose	25
Recherche Avec le printemps arrivent les mini-jupes... et les CIDR^{MD} !	29
Agence de vente des agneaux lourds Calendrier	33
Calendrier des fêtes religieuses Pour les fêtes où l'agneau fait partie du repas traditionnel	36



Un vent de changement souffle sur notre Fédération

Au mois de février dernier, la Fédération a amorcé un changement de direction, je parle bien entendu du capitaine et non de destination. Après 12 années de services à la Fédération comme chargée de projet puis comme directrice générale, Mme Tremblay passe le gouvernail à un successeur. Aussitôt, des mesures ont été prises pour assurer la transition et un processus de remplacement a été entamé afin de combler le poste à la tête de la direction.

Je désire remercier Mme Tremblay pour son implication au cours des dernières années et sa contribution exceptionnelle à l'avancement du secteur. Au nom du conseil d'administration et en mon nom personnel, je lui souhaite bon succès dans ses nouveaux projets. Nous entreprenons maintenant un nouveau virage et je demeure convaincu que le changement est une occasion pour nous, d'évaluer la situation afin de l'aborder selon une approche planifiée et adaptée à nos besoins. Je saisis cette occasion pour vous annoncer personnellement la nomination de Mme Amina Baba-Khelil au poste de directrice générale à notre Fédération. Mme Baba-Khelil a agi à titre de chargée de projet depuis plus de trois ans à la FPAMQ. De par son expérience, sa rigueur et sa forte expérience, elle saura faire avancer les dossiers d'importance pour les producteurs d'agneaux et moutons. Nous sommes très heureux de pouvoir travailler en étroite collaboration.

Par ailleurs, je profite de cette tribune pour repasser en revue l'état de la situation de notre secteur en commen-

çant par l'évolution de notre cheptel. Les données de la Financière agricole permettent d'établir le nombre de brebis au Québec à 149 755 pour 2011 soit une baisse de 15 % par rapport à 2006 et un total de 672 entreprises. Les résultats préliminaires pour l'année 2012 laissent présager une autre baisse. Il est évident que les incitatifs à accroître la productivité des troupeaux expliquent la baisse du cheptel mais en moyenne, les entreprises possèdent un cheptel de plus grande taille (223 brebis/ferme) comparativement à 212 brebis en 2006. Pour la pérennité de notre secteur, la stabilité du cheptel devient un enjeu primordial. L'étude sur le coût de production du secteur ovin est maintenant disponible et le résultat est sans équivoque « *les entreprises qui réussissent sont celles qui commercialisent le plus de kilogrammes produits par unité de production et sont en mesure de contrôler leurs charges d'alimentation* ».

Il faut dire que le marché est une condition primordiale pour assurer la pérennité du secteur et j'aimerais souligner l'importance de l'information

sur les marchés qui constitue un outil d'aide à la décision indispensable autant pour la négociation des prix de l'agneau lourd que pour tout producteur désirant commercialiser les différentes catégories d'agneaux. Plus que jamais, les marchés européens, océaniques et nord-américains (Canada et USA) influencent notre marché local. En tant que producteurs, nous avons cette responsabilité de protéger nos débouchés et accroître nos parts de marché et cela passe incontestablement par l'information, l'anticipation et la planification. À la Fédération, nous avons pris des mesures afin d'étudier les tendances et les perspectives des marchés dans ces divers pays producteurs et exportateurs d'agneaux afin de donner l'heure juste aux producteurs. Cependant, il est important pour nous de savoir combien nous produisons et pour quand. « *Prévoir* » devra être notre mot d'ordre afin de pallier les diverses éventualités.

De plus, un mécanisme de fixation de prix des agneaux lourds en vente hebdomadaire sera étudié de concert avec



nos principaux acheteurs d'agneaux afin d'avoir un ajustement automatique en fonction des marchés de référence. Notre but est simple, produire pour une juste rétribution du marché, pour répondre à un besoin en quantité et en qualité au moment voulu.

Je profite de cette occasion pour vous faire part également des échanges qui ont eu lieu avec la Financière agricole au cours du mois de février. La Fédération a saisi l'opportunité de présenter les préoccupations des **producteurs de lait de brebis**. Ce secteur étant en forte émergence et caractérisé par des spécificités propres, la Fédération a fait ressortir la pertinence d'apporter les modifications au programme ASRA ayant trait à la reconnaissance des sujets reproducteurs de race laitière afin que cela coïncide avec la réalité du secteur. De plus, une aide distinctive a été demandée pour les

entreprises en démarrage et en expansion dans le secteur ovin et pour lesquelles le potentiel de développement est conséquent pour l'ensemble. Enfin, la question de la **reconnaissance des agneaux vendus vivants** pour fins d'abattage afin d'alléger la procédure administrative a été abordée. La Financière agricole s'est montrée sensible aux demandes et des démarches vont être entreprises afin de concrétiser le tout.

Finalement, je désire souligner l'intérêt que les producteurs doivent porter à la prévention des maladies et l'importance de la biosécurité à la ferme afin de minimiser les risques de contamination. De concert avec les services vétérinaires offerts par le Centre d'expertise en production ovine du Québec, plusieurs actions ont été menées afin de mettre en place des mesures de sécurité et je pense entre autres,

à la tournée qui a eu lieu au cours de cet hiver qui avait pour thème : *Quand santé rime avec biosécurité !* En tant que producteurs, nous devons demeurer proactifs afin de veiller à mettre en marché un produit de qualité et sans résidus de médicaments et cela se conjugue avec la prévention et les mesures de sécurité à la ferme. Nous sommes conscients des préoccupations grandissantes du public vis-à-vis de la salubrité des aliments; les consommateurs ont des attentes et nous nous assurons d'y répondre.

*Ainsi, notre destination est connue
et ensemble, nous traçons le
chemin pour y arriver.
Bon printemps !*

Langis Croft


CENTRE DE FORMATION AGRICOLE
SAINT-ANSELME

NOUVEAU

Diplôme d'études professionnelles en
production ovine

418 885-4517
cfa@cscotesud.qc.ca
www.cfast-anselme.ca

En collaboration avec:

Bergerie 
Ovigène

Changement à la direction générale de la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec



Le président de la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec a le plaisir d'annoncer la nomination de madame Amina Baba-Khelil au poste de directrice générale.

Titulaire d'une maîtrise en agroéconomie et membre de l'Ordre des agronomes du Québec, Mme Baba-Khelil jouit d'une expérience de près de 20 ans dans le secteur agroalimentaire acquise au Québec, en Algérie et en France.

Depuis son arrivée à la FPAMQ en janvier 2010, elle a agi à titre de chargée de projet. Elle a également occupé le poste d'analyste des marchés à la Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec pendant cinq ans et a travaillé dans une firme de consultants à Montréal où elle a géré et réalisé divers projets dans le secteur agroalimentaire.

Madame Baba-Khelil est reconnue pour son leadership, sa rigueur, son implication et son grand intérêt pour la cause des producteurs agricoles.

Les membres du conseil d'administration et de l'équipe de la FPAMQ lui souhaitent le meilleur des succès dans le cadre de ses nouvelles fonctions.

Elle est en poste depuis le 1^{er} avril 2013.

Bon succès !



La Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec tient à remercier madame Marie-Eve Tremblay pour le travail accompli pour la production ovine au cours des 12 dernières années.



Mme Tremblay a d'abord agi à titre de chargée de projet, puis, pendant deux ans, comme intérimaire à la direction et directrice générale les cinq dernières années.

Nous lui souhaitons la meilleure des chances dans ses projets futurs.

Mettez du foin dans vos poches

Coût de production ASRA 2011, la Boolys encore au-dessus de la mêlée...

42 entreprises de l'étude 2011 ↕

Cloche des Alpes ↕

Brebis 488 517

Génétique de reproduction

Agneau né vivant	2,24	1,76
Agneau réchappé	1,89	1,51
Agneau vendu	1,62	1,38
nombre agnelage/ brebis	1,34	1,08

Production verte, pâturage, économie

Pâturage (hectares)	24,1	5
Aliment consommé/ brebis (kg)	755	992
travail heures/brebis	7,8	10,9

Bénéfice d'exploitation

\$/100 kg vendus 334 125

... La Boolys accouple sur pâturage sans céréale pour un cycle de reproduction de 5 mois agnelant en septembre et novembre...

- **Vente de sujet Boolys acceptée à l'ASRA.**
- **Sujets disponibles, mâles et femelles, gène Booroola.**
- **Bélier terminal « doubles muscles » homozygote.**
- **Gène majeur = améliorateur**
- **Répétabilité 100 %.**

**N'hésitez pas à contacter
Luzia Imhof & Denis Lavallée**

**La Cloche des Alpes
819 362-2531**

Ensemble, faisons l'avenir!

Je dois vous avouer mon engouement et mon exaltation au moment de vous écrire ce tout premier mot de la Direction. De prime abord, je vous dirai que c'est avec plaisir et fierté que j'ai accepté de porter le flambeau de la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec.


Depuis quelques années, nous vivons une période de changements, avec certaines inconnues, des défis à relever mais un certain nombre de points favorables à notre production. Je me souviens comme si c'était hier, de l'émerveillement que j'avais éprouvé à la découverte de l'œuvre de Saint-Exupéry dans mon enfance. Aujourd'hui, si quelqu'un me demande de lui dessiner un mouton, il ressemblera sûrement à celui qu'on produit au Québec, parce qu'il est bien d'ici, parce qu'il est bien élevé.

Je suis consciente des difficultés qui pèsent sur les producteurs dans une conjoncture généralisée de hausse des coûts de production et des prix

qui se sont érodés à l'échelle mondiale. Je pense toutefois, aux possibilités et perspectives de marché bien présentes que nous pouvons atteindre ensemble et à la mobilisation des producteurs pour prendre part à la réalisation de ces défis.

Des actions de promotion et d'innovation doivent être entreprises pour faire évoluer la tendance de consommation de l'agneau du Québec. De plus, des solutions durables doivent être mises en place pour renforcer et améliorer l'efficacité des entreprises par le conseil technique et économique. Il est évident que la rentabilité des entreprises est le gage de progression du secteur dans un contexte

où il faudra réussir l'installation de la relève.

Avec l'équipe, avec qui j'ai eu le plaisir de travailler au cours de ces trois dernières années et que je devrai désormais guider, de même que la forte implication des membres de notre conseil d'administration, nous mènerons de front les chantiers afin d'assurer la pérennité et le développement du secteur ovin. « *On n'attend pas l'avenir comme on attend un train. L'avenir, on le fait* » voilà une citation qui m'inspire et qui s'inscrit dans la foulée des multiples actions sélectionnées prioritaires dans le cadre de la planification stratégique de notre secteur. 

Vente de béliers Romanou pur-sang Génotypés RR



La Bergerie du Maple Leaf

Joindre Karine au 819 345-1021
1437 route 210 | Sawyerville, QC | J0b 3A0



Programme volontaire de certification des troupeaux à l'égard de la tremblante



Programme volontaire de certification des troupeaux à l'égard de la tremblante

Le Programme volontaire de certification des troupeaux à l'égard de la tremblante est un programme de gestion des risques applicable aux troupeaux de chèvres et de moutons du Canada.

Après un certain nombre d'années, le programme vous permet de faire reconnaître votre troupeau comme présentant un risque moins élevé pour la tremblante que d'autres troupeaux qui ne sont pas certifiés dans le cadre du programme.

Bien que l'inscription au programme soit volontaire, les éleveurs inscrits doivent respecter les règles afin d'obtenir et de conserver leur certification.

Les éleveurs de moutons et de chèvres, les groupes de l'industrie, les vétérinaires accrédités, les gouvernements provinciaux et l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) ont tous un rôle à jouer dans la réussite du programme.

Avantages pour les éleveurs de moutons et de chèvres

Le Programme volontaire de certification des troupeaux à l'égard de la tremblante comporte des avantages à court terme, notamment :

- réduction du risque de la présence de la tremblante dans votre troupeau;
- accroissement des débouchés commerciaux au Canada et à l'étranger;
- élargissement des possibilités d'importation d'animaux vivants en provenance des États-Unis (favoriser l'accès à une nouvelle génétique).

Parmi les avantages à long terme, notons la réduction des pertes de production et l'accroissement de l'accès des moutons et des chèvres aux marchés.

Les éleveurs qui participent au programme volontaire de certification des troupeaux à l'égard de la tremblante contribuent à la protection de l'ensemble des moutons et des chèvres du Canada.

Participation au programme

Tout éleveur de moutons ou de chèvres qui accepte de respecter les exigences peut s'inscrire au Programme volontaire de certification des troupeaux à l'égard de la tremblante. Pour obtenir et conserver votre certification aux termes du programme, vous devez :

- collaborer avec un vétérinaire accrédité qui sera chargé d'exécuter le programme;
- soumettre des échantillons de cervelle prélevés chez tous les moutons et les chèvres adultes (âgés de plus de 12 mois) qui meurent à votre exploitation;*
- dresser l'inventaire complet du troupeau, y compris documenter les déplacements de tous les moutons et les chèvres (arrivées et départs);

**Si aucun mouton ou chèvre adulte ne meurt à votre exploitation au cours d'une période de 12 mois, il faudra alors euthanasier sans cruauté au moins un animal sur une période de 24 mois, et ce, afin de prélever un échantillon de cervelle aux fins d'analyse.*

- éloigner votre troupeau de certains animaux; accepter des moutons ou des chèvres provenant de troupeaux ayant un niveau équivalent ou supérieur au sein du programme de certification ne compromettra pas votre statut.

Options du programme

Vous avez le choix entre l'une des trois options ci-après pour obtenir une certification.

L'option 1 est la principale voie à suivre. En choisissant cette option, vous participerez à la surveillance à long terme de la maladie et obtiendrez votre certification au bout d'une période de cinq ans. Votre troupeau passe à un niveau supérieur chaque année où la tremblante n'est pas détectée.

Les troupeaux certifiés aux termes de cette option respecteront, au fil du temps, les exigences de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) visant une « exploitation indemne de tremblante ».

Les options 2 et 3, outre les activités de surveillance de la maladie, utilisent des technologies d'analyse qui s'appliquent à des animaux vivants, comme l'analyse du tissu lymphoïde et/ou le génotypage pour détecter la résistance à la tremblante. En choisissant ces options, vous pouvez obtenir votre certification plus rapidement. Toutefois, les troupeaux certifiés aux termes de ces options ne respecteront pas les exigences de l'OIE visant une « exploitation indemne de tremblante ».

Inscription au programme

Pour inscrire votre troupeau au Programme volontaire de certification des troupeaux à l'égard de la tremblante, veuillez communiquer avec Tremblante Canada au

1-866-534-1302.



À propos de la tremblante

La tremblante est une maladie mortelle qui s'attaque au système nerveux central des moutons et des chèvres. Un animal sensible peut être infecté par un autre mouton ou chèvre, ou en entrant en contact avec un milieu contaminé.

Elle est ce qu'on appelle une encéphalopathie spongiforme transmissible (EST). Parmi les autres EST, mentionnons l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) chez les bovins et la maladie débilante chronique (MDC) chez le cerf et le wapiti.

La tremblante est une « maladie à déclaration obligatoire » au Canada. Par conséquent, tous les cas présumés doivent être déclarés à l'ACIA.

Pour en savoir plus

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la tremblante ou sur le Programme volontaire de certification des troupeaux à l'égard de la tremblante, veuillez consulter les sites Web suivants :

- www.scrapiecanada.ca ● www.inspection.gc.ca

Vous pouvez également communiquer avec le bureau de l'ACIA le plus près.

© 2012 Sa Majesté la Reine du chef du Canada (Agence canadienne d'inspection des aliments), tous droits réservés. L'utilisation sans permission est interdite. ACIA P0785-12





À nos moutons!

Sylvain Blanchette

Déjà 15 ans à l'emploi du CEPOQ !

16 février 1998. Sylvain Blanchette en est à son premier jour de travail au Centre d'expertise en production ovine du Québec. Il a, à ce moment, la responsabilité du troupeau de recherche. Jusqu'en 2011, M. Blanchette a assumé le rôle de gérant de la ferme de recherche du Centre. Depuis, il agit à titre d'aviseur technique. Il participe notamment au développement des différents outils entourant le programme d'évaluation génétique GenOvis et offre de la formation aux producteurs pour la valorisation et l'harmonisation des outils informatisés de gestion de troupeau.



Merci Sylvain pour ces années au service du CEPOQ et de l'industrie. Les prochaines années s'avèrent aussi pleines de projets et l'équipe est heureuse de pouvoir compter sur ton expertise.

Prix de l'agneau à l'encan

Réseau Encans Québec diffuse les prix de l'encan à chaque semaine sur son site Internet.

Pour les obtenir, visitez le www.reseauencansquebec.com sous Prix du marché. Il ne vous restera qu'à sélectionner le site de votre choix ainsi que la dates qui vous intéresse.



En vigueur
depuis
le 1^{er} avril



Frais applicables sur le paiement par ASRA

Les frais d'administration suivants s'appliquent aux commandes effectuées par les producteurs d'ovins qui optent pour le mode de paiement disponible via le programme d'ASRA de la Financière agricole :

- 4 \$ plus taxes pour 10 boucles;
- 20 \$ plus taxes pour 50 boucles.

** Certains articles et accessoires ne sont pas admissibles au paiement par l'ASRA.*

Coût des boucles ovines

Le prix des boucles ovines est de :
→ 109 \$ pour 50 boucles;
→ 29,10 \$ pour 10 boucles.

Les coûts (droits exigibles) applicables au système d'identification doivent être acquittés au moment de la commande ou via les compensations versées par l'ASRA.

Le nouveau bon de commande est disponible dès maintenant au www.atq.qc.ca et dans la boîte de votre prochaine commande de boucles.

1 866-270-4319

du lundi au vendredi
de 7 h 30 à 16 h 30

Concours Qualité des fourrages 2012

Les gagnants provinciaux

Catégorie foin sec : Ferme André Toulouse

- Foin sec de 3^e coupe
- 17,3% de protéine
- 1,65 Mcal Énergie net lait
- 27,9% ADF

Catégorie Ensilage : Ferme Daniel Morin

- Ensilage d'herbe de 1^{ère} coupe
- 19 % de protéine
- 1,48 Mcal Énergie net lait
- 26,0% ADF

Félicitations aux gagnants!

&

Merci de votre participation!

Secteurs Chaudière-Appalaches, Centre-du-Québec et Capitale Nationale

Catégorie foin sec : Ferme André Toulouse

- Foin sec de 3^e coupe
- 17,3 % de protéine
- 1,65 Mcal Énergie net lait
- 27,9 % ADF

Catégorie Ensilage : Ferme Jacnelle Inc

- Ensilage d'herbe de 3^e coupe
- 21,8 % de protéine
- 1,48 Mcal Énergie net lait
- 27,0 % ADF

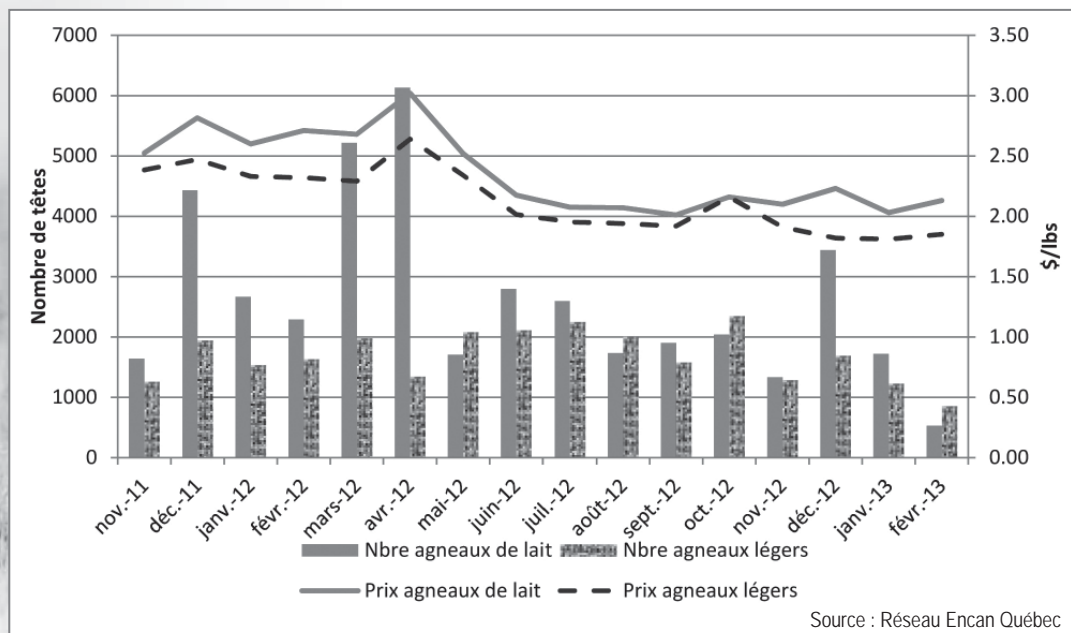


Félicitations aux gagnants!

*Les plaques sont une commandite de La Coop des Bois-Francs.
Merci à M. Dominique Patry, Directeur régional des ventes ruminants et végétal*

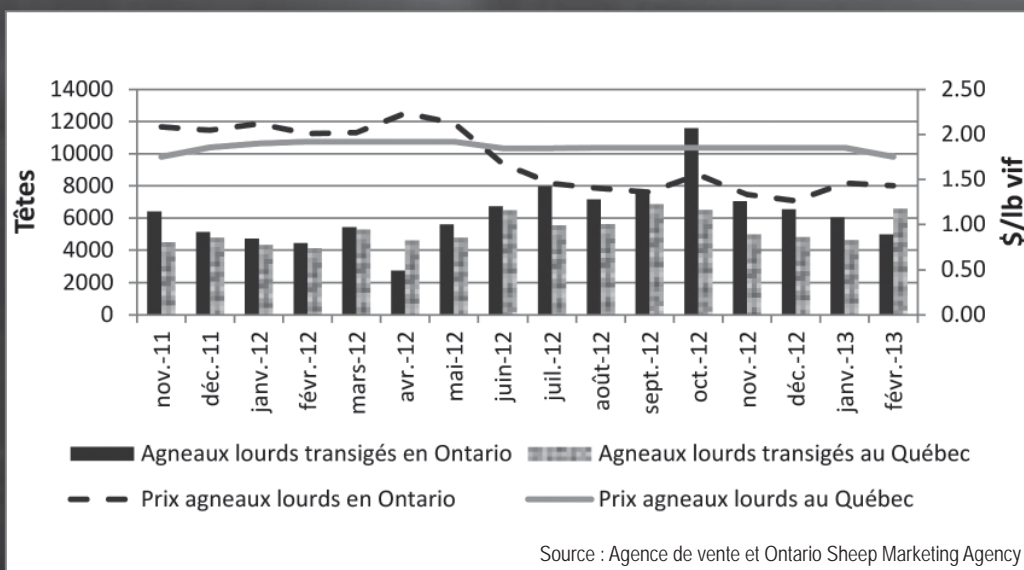
Si vous désirez participer et que vous avez manqué votre chance cette année, pensez à envoyer vos analyses de fourrages à votre conseiller OVIPRO l'an prochain !

Volume des ventes d'agneaux à l'encan de St-Hyacinthe et évolution des prix



Les volumes des ventes d'agneaux de lait et légers à l'encan de St Hyacinthe ont enregistré un fort repli au cours du mois de février 2013 par rapport à la même période l'année précédente. Les prix de ces deux catégories ont également fléchi pour la même période de plus de 20 % pour l'agneau léger et plus de 21 % pour l'agneau de lait. ■

Agneaux lourds transigés au Québec et en Ontario




Les volumes d'agneaux lourds transigés en Ontario et au Québec ont connu un accroissement respectif de plus de 20 % et plus de 32 % pour les deux premiers mois de l'année 2013 comparativement à la même période l'an dernier. Toutefois, l'agneau lourd en Ontario coûtait 2,01 \$ / livre vif en février 2012 face à 1,43 \$ / livre vif en février 2013, une baisse notable de plus de 28 %. ■

Cheptel ovin au Canada

Inventaire du troupeau ovin au 1^{er} janvier au Canada

	Total troupeau Milliers de têtes			Brebis Milliers de têtes		
	2011	2012	2013	2011	2012	2013
Canada	879,9	886,5	892,7	557,2	557,7	553,8
Est	529,9	532,5	527,7	355,4	354,4	347,7
Atlantique	34,9	36,5	36,7	21,9	28,8	21,2
Québec	232	229	222	149,2	147	140,9
Ontario	263	267	269	184,3	185,3	185,6
Ouest	350	354	365	201,8	203,3	206,1
Manitoba	55	56	58	28,8	29	28
Saskatchewan	98	98	102	56,9	57,2	59
Alberta	151	154	158	90,8	91,5	93,3
Colombie-Britannique	46	46	47	25,3	25,6	25,8

Source : Statistique Canada

Au cours du mois de mars, Statistique Canada a publié les données ayant trait au troupeau ovin au Canada et dans l'ensemble des provinces. Selon cette source, le cheptel a connu une progression de 0,7 % en passant de 886 500 têtes en janvier 2012 à 892 700 têtes en janvier 2013. Le nombre de brebis a toutefois baissé de 3 900 têtes au cours de l'année pour l'ensemble du pays avec un cheptel de brebis qui a reculé au Québec de plus de 4 % entre 2013 et 2012. La plupart des autres provinces affichent des signes de reconstitution du nombre de brebis. ■ 

Marie-France Bouffard B.Sc. agr. et Christian Beaudry agr.

Agronovie S.E.N.C.Éleveur ovin de race pure
Arcott Rideau

- ✓ Troupeau de valeur génétique supérieure
- ✓ Suivi GenOvis
- ✓ Maedi visna statut OR
- ✓ Béliers génotypés



Au plaisir de vous rencontrer

635, rang Beaudry, Granby (Qc) J2G 9H9
450 379-5298 chris.beau@sympatico.ca**Ferme RIDO senc.**

Sonia Rioux et Luc Martin DeRoy

Éleveur Arcott Rideau**SANTÉ ET GÉNÉTIQUE SUPÉRIEURE
POUR VOTRE ÉLEVAGE**

- ➔ Statut OR pour le Maedi visna ◀
- ➔ Production brebis/an
81,2 kg agneaux élevés à 50 jours ◀
- ➔ 159 des 275 femelles du troupeau sont dans le 5 %
supérieur de la race au Canada pour ISM+ ◀

Sujets disponibles130, Rang 3 Est,
La Pocatière (Québec) G0R 1Z0
www.fermerido.com | 418 856-5140 | rido@videotron.ca**Mérite Génovis**

- ☆ Meilleur troupeau Arcott Rideau
- ☆ Meilleur troupeau maternel prolifique interracial
- ☆ Meilleure brebis Arcott Rideau
- ☆ Meilleure brebis maternelle interracial
- ☆ 2^e et 3^e meilleures brebis Arcott Rideau

Assemblée générale annuelle

L'assemblée générale annuelle de la SEMRPQ aura lieu Samedi, le 11 mai 2013 à l'érablière Chez les P'tits Princes située à Saint-Wenceslas. Un avis de convocation parviendra aux membres au courant des prochaines semaines. Au plaisir de vous y rencontrer en grand nombre.

Programme génétique 2012-2013

Voici un bref compte rendu du programme de développement génétique 2012-2013.

Pour les femelles, le dénombrement est demeuré comparativement stable à la dernière année tandis que pour les mâles une très bonne augmentation, toutes races confondues de 111 % et spécifiquement pour les mâles paternels de 151 %. *Voici les détails :*

- ▶ Nombre femelles : **2 024**
- ▶ Nombre de mâles maternels (ISM) et paternels (ISC) + de 75 % : **300**
- ▶ Nombre de mâles paternels (ISC) entre 60 % et 74 % : **28**

Nous pouvons ainsi constater, en voyant le nombre grandissant de sujets sélectionnés, que les éleveurs font un bon travail de sélection sur leurs sujets et qu'ils travaillent tous ensemble sur le renforcement de la qualité du cheptel de race pure québécois.

Finale provinciale du jugement d'animaux

Au mois de décembre dernier, le président d'Expo Québec a annoncé qu'il n'y aurait plus de jugements d'animaux dans le cadre de ses activités dès 2013. La SEMRPQ était présente pour représenter le secteur ovin lors des rencontres de l'Association des Expositions Agricoles du Québec. Subséquemment, la SEMRPQ ainsi que les autres associations de race ont établi les besoins par secteur respectif et construit un cahier de charge qui a été déposé aux expositions intéressées de tenir l'évènement. Le 15 mars dernier, nous apprenions que l'organisation de cette activité d'envergure provinciale a été confiée à la Société d'agriculture de Montmagny et sera un rendez-vous à ne pas manquer du 16 au 25 août ! Pour de l'information plus à jour sur les dates précises des jugements, veuillez visiter le site Internet de la société au www.semrpq.net sous l'onglet *activité*.

Dates pour les jugements 2013

Calixa-Lavallée :	6 juillet
Trois-Rivières :	13 juillet
St-Hyacinthe :	28 juillet
St-Agapit :	2 août
Rimouski :	4 août
Victoriaville :	expo du 5 au 11 août
Montmagny	expo du 16 au 25 août
Brome :	1 ^{er} septembre
Richmond :	expo du 5 au 8 septembre

Service offert gratuitement aux membres en collaboration avec le CEPOQ

La variabilité génétique est importante pour les populations animales car elle est une composante essentielle du progrès génétique. *Peut-être vous questionnez-vous sur l'état de cette variabilité et de l'évolution de la consanguinité au sein de votre troupeau ?* Le rapport qui vous est offert, fait le portrait de votre entreprise en permettant, entre autres :

- de prendre connaissance des généalogies;
- d'analyser l'évolution de la consanguinité moyenne par année de naissance pour votre troupeau par rapport à la race;
- de connaître la distribution des coefficients de consanguinité et les probabilités d'origine de gènes;
- d'établir un portrait de la variabilité sur l'inventaire actuel;
- de donner des conclusions et recommandations personnalisées par Mme Laurence Maignel, généticienne.

Pour une demande, communiquez avec Mme. Cathy Michaud au 418 359-3832

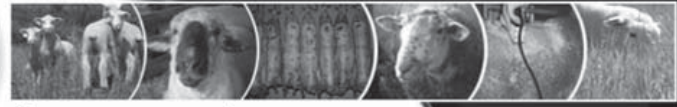
Pour de plus amples informations sur la SEMRPQ, nos membres ainsi que nos programmes et services :

Téléphone : 418 359-3832

Courriel : semrpq@cepoq.com

www.semrpq.net

N'oubliez pas de consulter la section « annonces en ligne » pour vos besoins en moutons de race pure



Services-conseils OVIPRO

Du nouveau pour la prochaine année

Pourquoi une nouvelle offre de service ?

Le CEPOQ est une organisation sans but lucratif et son seul intérêt est donc d'être utile à l'industrie ovine. À cet égard, le déploiement de la formule OVIPRO, il y a 3 ans, visait à assurer l'accès à des services-conseils à tous les producteurs du Québec, même dans des régions où, historiquement, aucun consultant n'avait vu d'opportunité d'affaires, généralement dû à une faible concentration d'entreprises ovines sur un large territoire.

La formule alors implantée a rencontré l'objectif de permettre un accès universel à un conseiller, mais elle comportait un certain nombre de contraintes, tant pour les clients que pour le CEPOQ. Les principaux éléments identifiés comme devant être améliorés sont :

► **Permettre plus de souplesse dans la formule :**

à la lumière des consultations réalisées (CA de la FPAMQ et de la SEMRPQ) et des résultats du sondage auprès de la clientèle, une proportion importante des producteurs souhaitait avoir plus de flexibilité dans l'accès aux services, notamment quant au nombre de visites. De nombreux clients ont en effet indiqué souhaiter avoir 1 ou 2 visites seulement, à moins d'une situation ou d'un projet particulier qui pourrait en nécessiter davantage. Les conseillers ont également mentionné souhaiter davantage de flexibilité pour mieux répondre aux besoins propres de leurs clients. La **Formule de base** sera donc constituée d'un bloc de 10 heures de services-conseils, incluant une visite à la ferme (temps de déplacement et kilométrage inclus). À la lumière de ses besoins, le client pourra ensuite décider d'ajouter des heures supplémentaires, lesquelles lui seront facturées au fur et à mesure, au même tarif que pour les heures de la Formule de base. Aussi, afin de répondre



à une plus grande clientèle, le CEPOQ a décidé d'ajouter une nouvelle approche, soit le **Service à la carte**. Celui-ci permettra au producteur de payer pour le nombre d'heures qui lui convient, ceci sans minimum requis. Le tarif horaire est toutefois supérieur puisque toutes les démarches administratives, entre autres en lien avec les Réseaux Agriconseils pour l'obtention de la subvention pour le client, sont les mêmes pour 1 heure ou 20 heures de services.

► **Développer des canaux de communication efficaces pour les conseillers et leurs clients :**

une vaste majorité des clients ont, via le sondage, indiqué être intéressés à utiliser un site web en lien avec leurs services-conseils. Le CEPOQ a donc développé un **Extranet** constitué du dossier sécurisé de chaque entreprise. Le producteur y retrouvera notamment les informations quant à l'utilisation des heures à son contrat, les

différents rapports produits par son conseiller, un babillard où il pourra annoncer aux autres clients OVIPRO des animaux ou de l'équipement à vendre, et différents outils d'accompagnement, comme des capsules vidéo, qui seront produits selon les besoins et les opportunités. Il est à noter que l'augmentation tarifaire n'est pas en lien avec l'ajout de ce service puisque le développement de cet outil a été possible grâce à un soutien ponctuel du MAPAQ.

► **Consolider et stabiliser l'équipe de conseillers : Ce que couvre le tarif horaire...**

Le recrutement et le maintien de ressources de qualité est un défi pour toute organisation et ceci est d'une importance capitale, particulièrement après avoir investi formation et soutien à celles-ci. Cet aspect est primordial dans le domaine des services-conseils alors que la relation client-conseiller se bâtit avec le temps. Le CEPOQ vise donc à offrir un environnement de travail stimulant, un réseau de soutien efficace, une charge de travail équilibrée et une flexibilité pour la conciliation travail-famille, laquelle est un aspect concurrentiel de premier plan pour les nouvelles générations de travailleurs.

► **Assurer la pérennité des Services-conseils OVIPRO :** Avant l'implantation d'OVIPRO, de nombreuses régions n'avaient pas accès à un conseiller. Ceci a d'ailleurs été l'élément déclencheur pour que les partenaires de l'industrie cherchent à développer une formule provinciale universelle. Compte tenu de la dispersion des entreprises sur un vaste territoire, l'efficacité des conseillers est réduite alors qu'une proportion non négligeable de leur temps est passée sur la route en déplacement. Dans la situation idéale, un conseiller serait positionné de façon centrale par rapport à ses clients. Toutefois, avec le mouvement du personnel (ex : congé de maternité, départ de la ressource, etc.), la mise à jour régulière de la répartition de la clientèle pourrait engendrer des changements trop fréquents, ce qui est un irritant majeur pour les producteurs. Aussi, dans le cadre du Programme Stratégie du MAPAQ, des besoins urgents ont été identifiés pour plusieurs entreprises. Dans ce contexte, la désignation d'un conseiller a souvent été plutôt axée sur le premier critère de la disponibilité à travailler le dossier rapidement plutôt que la situation géographique. Le CEPOQ était et demeure soucieux d'aider les entreprises ovines en leur permettant d'accéder rapidement au soutien nécessaire. Dans l'avenir, la répartition territoriale de la clientèle demeurera un enjeu important pour assurer l'efficacité de l'équipe et, de ce fait, stabiliser la situation financière du service. Le CEPOQ demeurera vigilant quant au contrôle de ses coûts d'opération des Services-conseils OVIPRO afin d'assurer leur pérennité.

La façon dont les services-conseil sont facturés se ressemble beaucoup d'une production ou d'un domaine à l'autre. Le tarif horaire doit couvrir le temps passé sur la route pour les visites aux producteurs et le kilométrage (si celui-ci n'est pas facturé), le temps de formation et le processus de surveillance professionnelle (obligatoires par la loi, ex : Ordre des agronomes du Québec), les assurances obligatoires, le temps administratif requis auprès des Réseaux Agriconseils pour l'obtention des subventions aux producteurs, les audits des conseillers ainsi que tout le matériel nécessaire à l'exécution des tâches, comme un ordinateur, l'Internet, la papeterie, etc. Après avoir assumé toutes ces dépenses, il doit finalement rester une proportion du revenu disponible pour couvrir la rémunération du conseiller.

Les tarifs de la 1^{ère} formule OVIPRO offerte ne permettaient pas de couvrir toutes ces dépenses, en grande partie dû au fait que tous les déplacements, incluant le temps, devaient être absorbés via le taux horaire. Cette situation a entraîné une perte financière majeure pour le CEPOQ qui l'a absorbée à même ses fonds de recherche. Cette pratique met en danger la pérennité du centre d'expertise qui, après avoir assumé près de 20 % des dépenses pour les services-conseils offerts, a vu sa santé et sa sécurité financières se dégrader dramatiquement. La nouvelle tarification doit donc permettre de couvrir toutes les dépenses courantes, sans toutefois considérer le déficit accumulé que le CEPOQ a choisi d'assumer en guise de soutien aux producteurs.

À la page suivante, vous trouverez les tarifs et les orientations d'application de la nouvelle formule.

Finalement, le CEPOQ demeure proactif pour l'amélioration de la formule des Services-conseils OVIPRO, tant par l'ajout de nouveautés que par ses efforts à en améliorer l'efficacité pour le contrôle des tarifs à appliquer. Pour toute information concernant les Services-conseils OVIPRO, vous êtes invités à communiquer avec Martine Jean du CEPOQ au 418 856-1200 poste 225 ou par courriel à martine.jean@cepoq.com.

OVIPRO plus souple... pour répondre aux besoins personnalisés des entreprises

Formule de base de 10 heures

- Inclut une visite
- Inclut l'accès au dossier personnalité sécurisé de l'entreprise sur l'extranet OVIPRO
- Accès à des services en ingénierie
- Accès à des heures supplémentaires au besoin au tarif horaire de la Formule de base
- Accès à des visites supplémentaires au besoin (0,68 \$/km incluant le temps de déplacement et les charges)

Service À la carte : possibilité d'obtenir des heures de services SANS Formule de base

- Accès à des visites au besoin (0,68 \$/km incluant le temps de déplacement et les charges)

La plupart de nos services sont admissibles à une aide financière des Réseaux Agriconseils, tant sous la Formule de base que le service À la carte. Cette aide peut atteindre de 50 à 90 % des coûts selon la région et le service. Les frais de déplacement peuvent aussi faire l'objet d'un soutien additionnel.

Dans **l'exemple fictif** de la Ferme À Nos Moutons, une entreprise située dans une région où le Réseau Agriconseils offre un soutien financier de 75 % aux entreprises ovines, voici le résumé du coût de revient au producteur dans le cadre de cette nouvelle offre de service :

Description du service	Tarif	Ex : Soutien du Réseau à 75 %	Ex : Coût de revient au producteur
Tarif horaire - Formule de base	90,00 \$	67,50 \$	22,50 \$
Tarif horaire - Ingénierie	105,00 \$	78,75 \$	26,25 \$
Tarif horaire - À la carte	125,00 \$	93,75 \$	31,25 \$

Dans ce **2^e exemple**, considérons une entreprise qui souhaiterait obtenir 20 heures de services-conseils et 3 visites, et qui est située à 150 km du bureau de son conseiller. La ferme est située dans une région où le Réseau Agriconseils offre un soutien financier de 75 % mais ne couvre aucun frais de déplacement. Dans ce cas, le client pourrait signer l'équivalent de 2 Formules de base, ce qui inclut 20 heures de service (2 x 10 heures) et 2 visites sans frais. Cette entreprise aurait donc à défrayer seulement les frais de déplacement de la 3^e visite puisque les heures réalisées sur l'entreprise à cette occasion peuvent être puisées à même la banque des 20 heures signées. Considérant que le conseiller visiterait une 2^e entreprise à proximité (40 km de plus à parcourir) au cours de la même journée, le kilométrage total pourra être séparé entre les 2 clients. Voyons le comparatif entre la formule 2012-2013 et la nouvelle formule 2013-2014 :

Description du service	Ex : Coût de revient au producteur en 2012-2013	Ex : Coût de revient au producteur en 2013-2014	Ex : Différence entre l'ancienne formule et la nouvelle
Formule de base x 2 (20 heures au total)	375 \$ (75 \$/h x 20 h x 25 %)	450 \$ (90 \$/h x 20h x 25 %)	+ 75 \$
1 ^{ère} visite	0 \$	0 \$	0 \$
2 ^e visite	0 \$	0 \$	0 \$
3 ^e visite	0 \$	116 \$	+ 116 \$
TOTAUX	375 \$	566 \$	+ 191 \$

Note : L'aide accordée par les Réseaux Agriconseils varie d'une région à l'autre, tant quant à la proportion des coûts couverte, que les frais de déplacement et le plafond d'aide par entreprise.

Plan stratégique du secteur ovin : *Bilan de mi-parcours et regard sur le futur*

Le 8 mars dernier, les administrateurs de la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec (FPAMQ), du Centre d'expertise en production ovine du Québec (CEPOQ) et de la Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec (SEMRPQ) ont été conviés à une réunion conjointe. Cette démarche a constitué une occasion privilégiée pour faire le bilan de mi-parcours du plan stratégique du secteur ovin 2010-2015 et une réflexion sur le plan d'action sur lequel devra se concentrer le secteur d'ici 2015.

C'est dans un climat de convivialité que les échanges ont eu lieu tout au long de la journée. Cette rencontre a tout d'abord permis de revoir les orientations stratégiques construites autour d'une vision commune et surtout, de mettre l'accent sur les principales réalisations menées au cours de ces dernières années afin de répondre aux objectifs assignés dans le cadre de cette planification. Enfin, cette rencontre a permis d'impliquer les administrateurs dans la réflexion de priorisation des actions à mener.

Cette journée de réflexion a reposé sur la technique des groupes de discussion, les divers administrateurs se sont ainsi constitués en groupes. Le personnel permanent de chacune des organisations s'est chargé de l'animation de chaque groupe. La discussion était structurée autour de chacune des orientations stratégiques et s'est polarisée sur les pistes d'action et la priorisation de ces dernières. L'analyse thématique a été la méthode utilisée pour étudier les résultats des entretiens. Au cours de cette journée, cette méthode a procédé par synthèse et lecture des entretiens réalisés sur la réflexion et la priorisation des actions à mener d'ici 2015.

Vision du secteur

Le secteur ovin québécois contribue au développement du secteur agricole grâce à la viabilité économique de ses entreprises et à la **notoriété** et la **qualité de son produit**. Il évolue dans une dynamique de **respect de l'environnement, d'occupation du territoire** et vise le **développement en harmonie avec le milieu**.

Le fruit de cette réflexion peut être résumé comme suit :

- Les entreprises ovines s'inscrivent comme l'élément central dans la priorisation des actions, et ce, par la rentabilité, la croissance et la viabilité. À l'échelle planétaire, les marchés n'ont plus de frontières. Le monde devient un immense village où les produits peuvent circuler librement. Le secteur ovin doit relever les défis de compétitivité alors que des opportunités de marché sont présentes avec les divers types de consommateurs à la recherche d'un produit de qualité, de coupes diversifiées, d'un approvisionnement régulier et accessible à tous ces types de consommateurs.


Rappel des orientations stratégiques 2010-2015

1. **Augmenter la production** pour être en mesure de mieux répondre à la demande du marché.
2. Assurer une **constance dans la qualité** de la production.
3. Favoriser une **meilleure gestion des exploitations ovines**.
4. **Améliorer la mise en marché** des produits ovins du Québec.



- L'agneau du Québec a acquis une reconnaissance qui a permis au secteur dans sa globalité, de bâtir une forte notoriété depuis plusieurs années. Il est primordial que les actions de différenciation et de distinction soient poursuivies par le maintien de la qualité et des travaux de promotion. Dans le cadre de développement de stratégies de promotion, l'accroissement de la popularité de l'agneau du Québec par l'incitation à l'achat de produits auprès d'une clientèle cible et la valorisation de toutes les catégories d'agneaux, des diverses coupes et quartiers ont été ciblés comme actions prioritaires pour l'année à venir.
- À l'échelle de l'entreprise, l'amélioration de la rentabilité passe inévitablement par le contrôle des maladies et la diminution du taux de mortalité, par l'uniformisation des carcasses en fonction des besoins des

acheteurs, par un suivi des conseils techniques et économiques et une offre d'aide spécialisée selon la nécessité de chaque entreprise. L'information sur les données économiques (tant au niveau de l'entreprise que du secteur de la recherche) et sur les marchés de l'agneau (local et international) a été pointée du doigt comme étant la clé permettant la pérennité du secteur.

À l'issue de cette journée, les divers participants se sont dits satisfaits de cet exercice qui a permis de faire une introspection sur les réalisations du secteur et une projection dans le futur avec l'élaboration des actions à mener car comme le dit le proverbe : « *il n'y a point de vent favorable pour ceux qui ne savent où aller !* ». 

Investissez dans votre entreprise, adoptez la race Arcott Rideau



- L'amélioration génétique est une priorité du Club Arcott Rideau et la base de la sélection génétique est le programme GénOvis.
- Le meilleur choix pour ceux qui cherchent une brebis prolifique, maternelle et laitière.
- Des sujets adaptés à nos systèmes de production intensif.

Un choix rentable pour tous!

Le guide, intitulé « Guide des facteurs de succès de l'élevage de races prolifiques : le cas de l'Arcott Rideau », est disponible auprès des membres :

Membres

Agronovie senc	Granby	450 379-5298	chris.beau@sympatico.ca
Bergerie des Petits Anges	St-Simon	418 738-3087	bergeriedespetsanges@hotmail.com
Bergerie Patriote	St-Ubalde	418 277-9191	bergeriepatriote@globetrotter.net
Bergerie Paguiann	Ste-Luce	418-739-3118	bergeriepaguiann@hotmail.com
Ferme Agneaux des champs	L'épiphanie	450-588-6904	eric.tammy@videotron.ca
Ferme La petite bergère	Les Éboulements	418-635-1329	petite.bergere@derytele.com
Ferme Ovimax senc	St-Philippe-de-Néri	418 498-9989	fermeovimax@videotron.ca
Ferme RIDO senc	La Pocatière	418 856-5140	rido@videotron.ca
La Moutonnerie	St-Donat-de-Rimouski	418 739-5876	sheila.eric@globetrotter.net
Les Moutons de Panurge enr.	Saint-Jean-Port-Joli	418 598-6501	moutonspanurge@hotmail.com

Un calendrier pour votre bergerie...

À la fin de l'année 2012, le comité conjoint, formé de la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec et de la Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec, avec la collaboration du Centre d'expertise en production ovine du Québec a mis en place un projet pour concevoir et réaliser un calendrier triennal pour les producteurs ovins.



En couleur !

Choisissez la date & le thème que vous voulez.

Veillez contacter votre syndicat régional, votre président régional ou le CEPOQ afin de récupérer votre calendrier*.



Les systèmes RFID : de puissants outils de gestion

Selon une étude réalisée récemment par la Fédération canadienne du mouton (FCM), les systèmes de régie du troupeau utilisant l'identification par radiofréquence (RFID) peuvent aider les éleveurs ovins à accroître la productivité et la rentabilité de leur élevage. Quatre-vingt-un producteurs de partout au Canada ont pris part à cette étude, qui a duré trois ans.

« L'un des objectifs du Projet national de technologie RFID était d'évaluer la façon dont les systèmes de régie du troupeau utilisant la RFID peuvent aider les producteurs à améliorer la performance et la rentabilité de leur élevage, explique Andrew Gordanier, président de la FCM. Nous avons constaté que les avantages se concrétisent lorsque les producteurs utilisent ces outils afin de mieux gérer leur troupeau et leurs finances. »

Il est possible d'agir sur les dépenses et sur la productivité, mais pas sur le prix des agneaux. Les efforts doivent donc porter sur ces facteurs.

Dans le cadre de l'étude, les producteurs ont utilisé des étiquettes, des lecteurs d'étiquettes portables et des logiciels de régie du troupeau pour recueillir des données détaillées sur les animaux. Ils ont également utilisé un logiciel de calcul des coûts de production appelé « Flock Snapshot » afin d'évaluer leur situation financière et de surveiller plusieurs autres paramètres, notamment la productivité des brebis, les taux de mortalité, le bénéfice par agneau commercialisé, les besoins en main d'œuvre et le rendement de l'investissement.

Améliorer la productivité du troupeau

La capacité de suivre la productivité du troupeau est un des premiers avantages que les producteurs découvrent lorsqu'ils adoptent la régie du troupeau par RFID. Il est facile d'isoler les brebis qui produisent plusieurs agneaux à chaque saison et de les commercialiser, ainsi que de savoir quels béliers donnent des agneaux vigoureux et à croissance rapide. En outre, lors de l'enregistrement des données sur l'agnelage et la santé des animaux, il est facile de déterminer quelles brebis sont en meilleure santé. Les étiquettes RFID et les logiciels de régie du troupeau aident à isoler les brebis qui sont peu prolifiques, en mauvaise santé ou au comportement difficile, et qui doivent être envoyées à la réforme. La bonne utilisation

de toutes ces connaissances contribue à accroître la productivité du troupeau, et aide ainsi à en augmenter la valeur et la rentabilité.

Stimuler la rentabilité

La rentabilité de l'exploitation repose sur le maintien de l'équilibre entre les recettes et les dépenses. Dans le cadre de l'étude, les dépenses des exploitations très performantes étaient de 48 % plus faibles par agneau que celles des exploitations peu performantes. Cette différence de coût de production entre les troupeaux les plus performants et les moins performants donne une idée du niveau d'amélioration qu'une bonne régie du troupeau permet d'obtenir.

La maîtrise des coûts était le plus important facteur de rentabilité. Les coûts d'alimentation et de main d'œuvre représentent près de 66 % des coûts totaux de production. Les troupeaux les plus performants ont dépensé 54 % de moins en fourrages et en main d'œuvre par agneau vendu que les troupeaux les moins performants.

La haute productivité des brebis, qui se traduit par un nombre accru d'agneaux commercialisables, est un autre important facteur de rentabilité dont bénéficient les troupeaux les plus performants.

La taille du troupeau fait aussi une différence. Tous les troupeaux, indépendamment de leur taille, peuvent être rentables, mais en moyenne, les grands troupeaux ont la capacité de répartir les coûts sur un nombre accru d'animaux et donc d'obtenir une plus grande rentabilité que les petits troupeaux.

Une autre facette de l'étude a porté sur les coûts et les avantages de l'utilisation des systèmes de régie du troupeau basés sur la RFID. Les propriétaires de troupeaux de

150 brebis et plus (dont proviennent 67 % des agneaux produits au Canada) ont découvert des avantages potentiels liés à la régie du troupeau qui pourraient compenser les frais d'investissement en équipement et en logiciels et contribuer à la rentabilité de l'entreprise à long terme.



Efficace et efficient!

« Ces outils, auxquels les éleveurs d'autrefois n'avaient pas accès, permettent de gagner énormément de temps, affirme M. Gordanier. Ils permettent aussi d'obtenir des données plus détaillées et plus précises qu'auparavant. Il s'agit d'un avantage très utile pour la rentabilité de l'élevage ».

En plus d'utiliser la RFID comme outil de gestion pour offrir une productivité et une rentabilité accrues, la technologie permet de simplifier et d'améliorer la traçabilité aux fins de la santé animale et de la lutte contre les maladies. Tous ces avantages se conjuguent et contribuent à faire avancer l'industrie canadienne ovine.

www.cansheep.ca



Comparaison de la performance des troupeaux

Les chercheurs ont calculé la moyenne sur trois ans des données de toutes les fermes qui participaient au projet national de technologie RFID. Ils ont ensuite produit plusieurs « modèles » d'après la performance et la taille du troupeau. L'information obtenue montre aux producteurs comment leur ferme se mesurait aux autres, à savoir, quels aspects de leur entreprise étaient maîtrisés, et quels aspects nécessitaient des améliorations.

Les troupeaux performants se démarquaient des troupeaux peu performants dans les domaines suivants :

- Agneaux commercialisables – 22 % de plus
- Alimentation – 57 % de moins
- Temps passé par agneau – 40 % de moins
- Coût de production – 48 % de moins
- Mortalité des agneaux – 7 % de moins
- Prix par agneau – 7,5 % de plus
- Prolificité – 11 % de plus



Agriculture et
Agroalimentaire Canada

Agriculture and
Agri-Food Canada



Ce projet a pu être réalisé grâce aux fonds accordés par Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), par l'entremise de son Programme d'infrastructure sectorielle de traçabilité canadienne (PISTC). AAC est heureux de participer aux activités de ce projet et est engagé à travailler avec ses partenaires de l'industrie pour accroître la sensibilisation du public à l'importance stratégique de l'industrie agroalimentaire pour le Canada.



ZUT ! La brebis a mangé mon carnet...

Qui d'entre vous a eu cette malchance ? Probablement plusieurs ! Qui d'entre vous a un tiroir rempli de carnets d'agnelages ? Probablement plusieurs ! Combien d'entre vous retournent voir ces fameuses petites notes prises dans ces carnets ? Probablement une faible proportion ! Il est donc venu le temps de vous présenter le carnet électronique GenOvis !!!

Le carnet électronique GenOvis a été développé principalement pour faciliter la prise de données en lien avec le programme d'évaluation génétique GenOvis, mais aussi pour augmenter l'efficacité du travail en bergerie et valoriser au maximum toutes les données qui sont notées tout au long du processus d'élevage. Un processus qui débute par la création des groupes d'accouplements, en passant par les échographies, l'agnelage, les pesées, les mortalités et les ventes.

Dans un premier temps, si votre inventaire est à jour dans la base de données du programme GenOvis (rien de bien compliqué), le système peut produire un fichier d'exportation qui contient toutes les informations sur vos animaux. Une fois intégré dans le carnet, ce fichier permettra la consultation de toutes les don-

nées sur chaque animal présent dans votre troupeau.

Dans le cas contraire où votre inventaire ne serait pas à jour, il est possible avec l'aide du « Psion » de scanner toutes les brebis et tous les béliers présents dans la bergerie, et ainsi, créer un fichier qui peut être importé dans le programme GenOvis pour la mise à jour ou la création de l'inventaire.

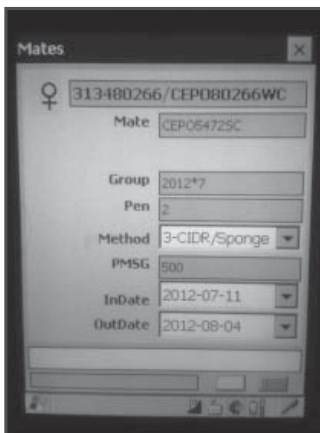
Qu'est-ce que l'on entend par carnet électronique GenOvis ?

Ce carnet a été développé pour être intégré dans un portable, un mini-portable, une tablette de type Microsoft ou un « Psion » (tout outil exploité en Windows CE). C'est une application qui fait le lien avec le programme GenOvis et ce lien se fait dans les deux sens. Autrement dit, le carnet nourrit le programme et le programme nourrit le carnet. Il est aussi prévu dans notre plan de développement à moyen terme d'intégrer cette application dans les produits Apple.

Détails des diverses applications

Veillez noter que cette application est encore en développement et qu'une version française sera disponible pour les producteurs francophone

Les accouplements



Depuis un an, il est possible via le programme d'évaluation génétique GenOvis de créer des groupes d'accouplements qui considère le niveau d'apparentement et la valeur génétique des parents. Ainsi, il est maintenant possible d'avoir des descendants dont la consanguinité est adéquate tout en maximisant le progrès génétique.

Lorsque les groupes d'accouplements sont créés, il est possible d'intégrer ces groupes dans le carnet électronique. Par la suite, il suffit d'aller en bergerie et mettre les brebis avec le bon bélier.

Il est aussi possible de voir à l'écran les détails de chaque groupe d'accouplements, soit par béliers ou par brebis.

Il est important de mentionner que le carnet électronique pourra servir aussi à créer un fichier de brebis et béliers qui seront mis à l'accouplement. Ce fichier pourra être intégré dans le module d'accouplements pour la création des groupes.

Les échographies



Ceux et celles qui voudront faire un suivi des gestations, une application est disponible pour noter les brebis gestantes lors d'une échographie. Cette application permet entre autres de mettre à jour les groupes d'accouplements qui deviendront ainsi des groupes d'agnelages (groupe contemporain).

L'échographie est une tâche qui se déroule très rapidement, surtout lorsque les résultats sont positifs. L'écran de saisie a donc été pensé en ce sens : la sauvegarde de l'information colligée se fait automatiquement entre chaque animal. Dans cette application, il est aussi possible de noter les états de chairs et des commentaires. Cet écran affiche le numéro du bélier utilisé et les dates d'introduction et de retrait de celui-ci pour chaque brebis.

Il est possible en tout temps d'inscrire des commentaires sur chacune des fenêtres en utilisant les différents codes de commentaires. Ces commentaires seront toujours disponibles pour consultation ultérieure.



Les agnelages

Cette application sert principalement à déclarer les naissances en notant la date, le nombre d'agneaux nés, le nombre d'agneaux morts s'il y a lieu, le sexe et le poids à la naissance. Ces informations sont par la suite intégrées dans le programme GenOvis à des fins de calcul des évaluations génétiques.

Dans cette fenêtre de saisie, il est maintenant possible de noter la facilité d'agnelage de chaque brebis. Cette nouvelle donnée nous permettra dans le futur de connaître les brebis qui ont de la facilité et celles qui n'en ont pas... À partir de cet écran qui contient les informations de base sur l'agnelage, l'information pertinente sur chaque agneau y est ajoutée. Toute l'information colligée sur la mère et les agneaux est accessible sur l'écran principal ce qui permet d'avoir un visuel complet sur l'agnelage. Ainsi, si une erreur s'y est glissée, il est possible de la voir et de la corriger.

Les pesées



Comme son nom l'indique, cette fenêtre sert à noter les poids pris à 50 et 100 jours. Il est possible de faire d'autres pesées à l'extérieur de ces deux pesées nécessaires pour le programme d'évaluation génétique GenOvis. Après chaque pesée, le gain moyen quotidien entre la dernière et la présente pesée est automatiquement affiché. Après chaque pesée, cette nouvelle information est intégrée dans le programme GenOvis à des fins de calcul des évaluations génétiques.

Outre la race ou le croisement, l'écran affiche la date et le poids à la naissance, le tatouage du père et de la mère ainsi que l'âge en jour de l'animal. Un compteur indique le nombre d'agneaux pesés. De plus, il est possible de consulter l'information sur les pesées précédentes.

Les mortalités et/ou dispositions



Cette application sert à noter les mortalités, les ventes d'agneaux de marché et les ventes de sujets reproducteurs. Il suffit d'entrer la date, le code de disposition et le numéro de site ATQ s'il y a lieu. Après avoir intégré ces informations dans le programme GenOvis, il sera possible de faire les déclarations à ATQ et à la FPAMQ directement dans le programme GenOvis. En effet, le programme générera automatiquement les formulaires exigés par ces deux organismes et il suffira de les envoyer par courriel.

Cette fenêtre affiche la même information de base que la fenêtre de pesée et possède elle aussi un compteur pour connaître le nombre d'agneaux à disposer.

Fenêtre de configuration

Chaque application peut-être personnalisée en fonction des besoins du producteur, afin d'augmenter l'efficacité de chacune des fenêtres. Il est donc possible de mettre un poids moyen à la naissance qui sera affiché automatiquement dans le champ. Également, il est possible de mettre les principaux numéros de site ATQ qui seront dans une liste défilante dans la fenêtre « mortalités et dispositions ».

Fenêtre de disposition de groupe

Cette fenêtre est adaptée pour la gestion de groupes importants qui sont à disposer. Avec l'aide de la liste déroulante, elle permet de sélectionner les animaux à retirer ou à ajouter au groupe.


Particularités de l'application

- ☛ Toutes les fenêtres de saisies permettent la sélection d'un animal par une liste déroulante ou par la lecture de l'identifiant électronique avec l'antenne RFID de l'appareil s'il y a lieu.
- ☛ Sauvegarde automatique des données saisies. Ex : dans l'écran de pesée, une fois le poids entré, la sauvegarde s'effectue avec la lecture de l'animal suivant ou avec la fermeture de celui-ci.
- ☛ Ajout possible de commentaires GenOvis et/ou de commentaires personnalisés dans chaque fenêtre de saisie.

**Le carnet GenOvis sera disponible bientôt !
Nous vous invitons à communiquer avec nous pour de plus amples informations.**

Une formation se prépare...

Depuis la mise en ligne du nouveau programme d'évaluation génétique en mai 2011, plusieurs nouvelles applications ont été développées afin d'offrir des outils qui permettent d'augmenter l'efficacité du travail tout en améliorant la qualité génétique des sujets reproducteurs. Par contre, nous sommes conscients que son utilisation par les producteurs passe par un accompagnement qui permettra de comprendre et d'utiliser toutes ces nouvelles applications de façon efficiente. C'est pour cette raison qu'une tournée provinciale de formation sur toutes les nouveautés du programme sera donnée à l'automne 2013.

D'ailleurs, un complément d'information vous sera transmis très bientôt. 

Nos partenaires dans ces nouveaux développements :

- Centre for Genetic Improvement of Livestock (CGIL)
- Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec (FPAMQ)
- Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec (SEMRPQ)
- Une partie des développements mentionnés dans ce texte sont financés par le Programme d'appui financier aux regroupements et aux associations de producteurs désignés du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), via le Volet C « Appui à la réalisation de projets novateurs et structurants ».



La lactation; quand les hormones sont au rendez-vous !

Comprendre comment fonctionne le processus de fabrication du lait de la brebis ainsi que les mécanismes hormonaux qui entrent en ligne de compte est fort utile, ne serait-ce que pour donner du sens à nos méthodes de travail. Pourquoi poser tel geste plutôt que tel autre ? On ignore souvent à quel point l'environnement extérieur peut avoir un impact sur l'équilibre interne et la productivité des animaux, même en ce qui a trait aux hormones responsables de la lactation. Les études scientifiques ayant trait à la physiologie de la lactation sont nombreuses. Le texte suivant résume les principales hormones jouant un rôle dans le phénomène de lactation.

Les principales sont les suivantes :

→ **La prolactine et la progestérone** | Il y a tout un cocktail d'hormones présentes lors de la gestation, la mise bas et l'allaitement. C'est la glande hypophyse qui est, entre autres, au cœur de la sécrétion de ces hormones. Durant la gestation, le niveau de progestérone élevé exerce un effet de blocage sur la prolactine, l'hormone responsable de la fabrication et du stockage du lait ainsi que du développement des glandes mammaires, empêchant la montée laiteuse. À la mise bas, la progestérone chutera pour laisser libre cours à la prolactine qui déclenchera la lactation. Elle aura alors le rôle de maintenir la production laitière tout au long de la saison de traite, jusqu'au tarissement, et ce, tant qu'il y a une stimulation au niveau de la mamelle. La succion de l'agneau et la trayeuse seront de bons stimuli afin de maintenir la sécrétion de cette hormone.

→ **L'ocytocine** | L'ocytocine est déclenchée au moment de la mise bas. Elle provoque la contraction des muscles de l'utérus et l'ouverture du col, la rendant essentielle dans le processus de la mise bas. Ensuite, elle permet l'expulsion du placenta et le repositionnement normal de l'utérus dans les jours et semaines qui suivent.

Au niveau de la lactation, l'ocytocine est responsable de la descente du lait dans la citerne de la mamelle. En fait, cette hormone n'a pas de contrôle sur la production du lait, elle est plutôt responsable de son expulsion. Lorsqu'il y a une stimulation extérieure sur le trayon, la succion de l'agneau et/ou la traite, un message se rend au cerveau au niveau de la glande hypophyse. Celle-ci déclenche une montée d'ocytocine qui est sécrétée dans le sang pour ensuite voyager jusqu'aux glandes myoépithéliales (sécrétrices) de la mamelle. Ces glandes, semblables à de petites éponges, se contracteront sous son effet et libéreront le lait par les canaux galactophores. D'ailleurs, on peut remarquer qu'au tout début de la traite le débit de lait est souvent plus faible pour augmenter 1 à 2 minutes après. C'est le temps de

latence entre le stimulus au niveau du trayon et l'effet de l'ocytocine sur la glande mammaire.

Également, tôt après la mise bas, les brebis auront des saignements vaginaux lors de la traite. C'est un phénomène tout à fait normal causé par la montée d'ocytocine. Comme cette hormone est à la fois responsable de l'expulsion du lait ainsi que du repositionnement de l'utérus, la brebis aura des contractions lors des premiers jours de traite occasionnant des pertes sanguines.

Méthodes de traite

L'ocytocine est en quelque sorte l'hormone du bien-être. Sa sécrétion est dépendante de l'état de calme et de confiance de la brebis. Toute situation de stress peut nuire en partie ou en totalité à la montée d'ocytocine, donc à la descente du lait dans la citerne de la mamelle. Aussi, en cas de stress majeur il y aura une montée d'adrénaline dans le corps, inhibant totalement la libération de l'ocytocine. Ces deux hormones sont contradictoires, donc attention au stress !

Les horaires constants sont également très importants. Le cerveau de la brebis enregistrera le rythme des journées et il y aura alors une appréhension de la traite. Cette appréhension jouera le rôle de stimulant, un atout important dans le processus de synthèse du lait et dans la libération des hormones. En quelque sorte, elle se préparera psychologiquement et aussi hormonalement à se faire traire.

Finalement, on peut dire que derrière la lactation, il y a tout un processus physiologique extrêmement complexe. Dans ce système de fabrication du lait, les hormones sont extrêmement importantes tant au niveau de leurs rôles respectifs que dans l'équilibre qu'elles maintiennent. Cet équilibre peut être rompu pour diverses raisons, c'est à l'éleveur d'avoir les méthodes de travail appropriées afin que les brebis soient dans les meilleures conditions pour produire au maximum de leur potentiel. ■



Programme Québécois d'Assainissement pour le *Maedi visna*



Ferme	Nom de l'éleveur	Municipalité	Téléphone	Race(s)	Statut accordé (depuis)
Agneaux de Laval	Donald Beaulieu	Laval	514-773-7672	Arcott-Rideau	Or (février 2013)
Bergerie de l'Estrie	Andrée Houle	Coaticook	819 849-3221	Romanov	Or (Mars 2008)
Bergerie Fleuriault	Meggie Parent	St-Gabriel-de-Rimouski	418 798-4315	Dorset-Romanov	
Bergerie Hexagone	Ruth Waldon	Ulverton	819 826-3212	Croisées Arcott-Rideau	
Bergerie Les Moutaines	Benoît Laprise	Hébertville	418 344-9026	Dorper	
Bergerie Marie du Sud	Rémi Garon	St-Gilles	418 888-3135	Romanov	Or (novembre 2011)
Bergerie Ovigène	René Gagné	Ste-Hénédine	418 935-3701	Romanov	Or (juin 2009)
CEPOQ	CEPOQ	La Pocatière	418 856-1200	Dorset	Or (avril 2004)
Elmshade Suffolks	Larry Mastine	Danville	819 839-1720	Suffolk	Or(septembre 2010)
Ferme Agronovie	Marie-France Bouffard	Granby	450 379-5298	Arcott-Rideau, Polypay	Or (juin 2009)
Ferme Amki	Gary Jack	Québec	418 842-2637	Arcott-Rideau	Or (octobre 2003)
Ferme André Toulouse	André Toulouse	St-Alfred	418 774-9592	Arcott-Rideau	Or (août 2012)
Ferme Beausoleil	Michel Viens	St-Joseph-de-Kamouraska	418 493-2310	Dorset	Argent (février 2008)
Ferme Don. Tremblay	Donald Tremblay	St-Hilarion	418 457-3066	Arcott-Rid, Arcott-Can	Or (octobre 2006)
Ferme-École LAPOKITA	Magella Pichette	La Pocatière	418 856-1110	Dorset, F1 DPXSU	Or (juin 2011)
Projet Ferme Harrington SENC	Robert Mathieu	Harrington	819 242-8284	Icelandic	
Ferme JMJ Gilbert	Jean-Marc Gilbert	Cookshire	819 875-5124	Finoise	Or (janvier 2004)
Ferme La Petite Bergère	Paul-André Tremblay	Les Éboulements	418 635-1329	Arcott-Rideau	Or (mars 2010)
Ferme Lapointe Senc	Jimmy Lapointe	St-Augustin	418 374-2008	Ile de France - Dorset	
Ferme Ovimax	Josée Couture	St-Philippe-de-Néri	418 498-9989	Arcott-Rideau	Or (mai 2006)
Ferme RIDO	Sonya Rioux	La Pocatière	418 856-5140	Arcott-Rideau	Or (avril 2004)
Ferme G. Fontaine & È.-M. Arcand		Canton-de-Melbourne	819 826-2095	Icelandic	
La Moutonnière Inc	Lucille Giroux	Ste-Hélène-de-Chester	819 382-2300	East-Friesian, Lacaune	
Les Bergeries Mimeault	Marc Mimeault	St-Stanislas-de-Kostka	450-377-8209	Dorset	Or (mai 2006)
Les Fermes Solidar	Harold Leroux	Saguenay	418 696-3218	East-Friesian, Lacaune	
Moutons de Panurge	Gilles Dubé	St-Jean-Port-Joli	418 598-6501	Arcott-Rideau	
Paul-Yves Coulombe	Paul-Yves Coulombe	St-Hugues	450 794-2456	PO, DO, HA, SU, CD	
Sébastien Dufresne	Sébastien Dufresne	St-Pierre-de-Broughton	418 424-0084	Romanov	Or (décembre 2012)

Cette liste correspond à tous les troupeaux participant activement au programme et ayant accepté que leurs coordonnées soient rendues publiques. D'autres troupeaux préfèrent garder leur participation confidentielle.

Le statut **Argent** reconnaît que tous les animaux de plus de 6 mois ont obtenu un résultat négatif à l'analyse sérologique pour le *Maedi visna* et que le troupeau respecte les règles de biosécurité prescrites. Le statut **Or** reconnaît que, à 2 reprises dans un intervalle de 4 à 8 mois, les analyses sérologiques de tous les animaux de plus de 6 mois ont conduit à des résultats négatifs et que le troupeau respecte les règles de biosécurité prescrites. Les troupeaux n'ayant pas encore de statut sont en processus d'assainissement et tentent de respecter les règles de biosécurité recommandées. Certains sont très près de l'atteinte du statut et peuvent être considérés à faible risque.

Le vétérinaire responsable du programme est Dr Gaston Rioux du CEPOQ. Pour information, consulter le site web (www.cepoq.com) ou contacter Martine Jean au CEPOQ au 418-856-1200 poste 225 ou martine.jean@cepoq.com.

Pour la version la plus à jour de ce tableau, veuillez vous référer au site Internet du CEPOQ au www.cepoq.com



Une mise au point sur la coccidiose

Plusieurs raisons motivent ma décision de vous parler de la coccidiose dans cette édition de l'Ovin Québec. Il s'agit d'une des conditions les plus fréquemment rencontrées en élevage au Québec. Elle cause de nombreuses pertes en production ovine, tant par des mortalités que par les retards de croissance qui en découlent. Cette condition a suscité beaucoup d'intérêt durant la tournée hivernale 2013 du CEPOQ. Elle représente aussi un motif fréquent de consultations, tant pour les médecins vétérinaires praticiens que pour les médecins vétérinaires consultants. Par cet article, je tiens à préciser certains points qui méritent d'être expliqués un peu plus en détail ou que nous n'avons pas eu le temps d'approfondir durant les conférences ou la tournée sur la biosécurité qui ont été données dans les derniers mois.

Description de la maladie

La coccidiose est causée par un protozoaire, c'est-à-dire un parasite microscopique de l'intestin. Il existe quelques variétés différentes, onze au total, mais deux souches sont particulièrement pathogènes, soit *Eimeria ovinoidalis* et *Eimeria crandallis*.

Ce sont les jeunes agneaux qui sont principalement touchés. Leur contamination peut débuter dès la naissance en s'infectant dans le milieu contaminé par les adultes. La contamination et la pression d'infection sont d'autant plus grandes quand le nettoyage et la désinfection ont été négligés ou tout simplement jamais effectués. Les signes cliniques peuvent apparaître rapidement, soit vers l'âge de trois semaines ou après tout stress, comme des déménagements, le sevrage, les pesées, etc.

Les agneaux les plus touchés manifestent une diarrhée noire et abondante. Les selles sont noires puisqu'elles contiennent du sang digéré. Par contre, quand on remarque cette diarrhée dans un parc d'agneaux, tous les autres sujets, même sans diarrhée, peuvent manifester des retards de croissance. Ces agneaux ont été soumis aux mêmes sources de contamination et sont donc affectés à différents niveaux. En plus de la diarrhée et des



retards de croissance, la coccidiose est parfois mortelle, principalement suite aux conséquences directes de la diarrhée, c'est-à-dire la déshydratation et la perte de sang. Par ailleurs, ce qui est encore plus grave et fréquent,

l'agneau affaibli peut succéder d'autres conditions découlant de son affaiblissement, en particulier de la pneumonie. Dans certains cas, si l'infestation de l'agneau se fait plus tard, les premiers signes cliniques apparaissent après le sevrage, moment que l'on peut qualifier du plus grand stress que l'agneau a à subir dans sa courte vie. Plus l'agneau vieillit, plus il acquiert une immunité naturelle, c'est-à-dire que même porteur il ne démontrera aucun signe clinique. C'est là un élément important à considérer quand on parlera de prévention. Les brebis adultes pourront donc contaminer le milieu en période d'agnelage. Il est également possible de rencontrer occasionnellement cette maladie chez des adultes qui n'ont pas été contaminés dans leur jeune âge, comme par exemple des animaux qui proviennent d'un très petit troupeau, dont le milieu est très bien entretenu et qui déménagent dans des conditions où la bergerie est fortement contaminée et que ces animaux subissent en même temps un transport ou tout autre stress.

Il s'agit donc d'une maladie principalement rencontrée en élevage intensif, chez des agneaux gardés à l'intérieur, ou dans des parcs extérieurs à proximité des bergeries et fortement contaminés. Dépendamment du troupeau, on peut remarquer des périodes de l'année où les agneaux seront plus affectés. Parfois, ce sera l'hiver quand la bergerie est plus humide, parfois ce sera l'été s'il fait trop chaud dans la bergerie. Les épisodes de coccidiose peuvent également se produire quand le nombre d'agneaux est trop important par rapport à la capacité de logement de la bergerie.

Régie préventive de base

Il faut en tout temps assurer un milieu le plus sain possible dans les structures d'élevage, particulièrement dans les aires d'agnelage et durant la lactation des brebis. Cela passe donc par le **nettoyage et la désinfection des bergeries au moins une fois par année** pour l'ensemble des structures et idéalement **entre chaque groupe d'agnelage pour les enclos** des brebis accompagnées de leurs agneaux. Il faut bien entendu nettoyer et désinfecter les barrières, les mangeoires, les dérobées et le plancher avec un produit efficace contre les œufs de coccidies. La litière doit toujours être abondante et de bonne qualité. La température doit être constante et le taux d'humidité ne devrait pas dépasser les 75 %. Les parcs doivent contenir un nombre adéquat de sujets et ainsi éviter le sur-nombre et l'entassement. Les groupes d'âge des agneaux doivent être les plus uniformes possibles. En effet, les agneaux plus vieux vont contaminer les plus jeunes. Si la régie préventive de base est respectée à la lettre, on

peut penser que les agneaux n'auront ni besoin de régie médicale, ni de traitements. On comprend qu'en régie intensive d'agnelage, on peut difficilement contrôler tous les facteurs de risque.

Régie préventive médicale

En élevage intensif, il arrive que la régie de base soit insuffisante et que l'on doive avoir recours à une prévention médicale. Trois produits sont généralement utilisés :

- le monensin (nom commercial : Rumensin®);
- le lasalocid sodique (nom commercial : Bovatec®);
- le décoquinate (nom commercial Deccox®).

Un seul est homologué au Canada, soit le lasalocid sodique. La période de retrait de ce produit pour la viande est de deux jours après le dernier repas avec la moulée médicamentée.

Quoique relativement efficace, le monensin représente pour sa part un risque important. En effet, la dose effective préventive est beaucoup trop près de la dose toxique. De petites erreurs de mélange peuvent conduire aux décès des agneaux. De plus, le monensin augmente le taux d'absorption de cuivre dans l'alimentation. On sait que le cuivre est hautement toxique pour les ovins, c'est donc une raison supplémentaire pour remettre en question l'utilisation de ce produit.

Le décoquinate peut représenter un bon choix. Il possède la meilleure marge de sécurité de tous les produits de prévention. Cependant, il est peu efficace quand la coccidie en est rendue à un stade de développement plus avancé. C'est souvent le cas pour les agneaux de 3 à 5 semaines. En effet les agneaux de moins de trois semaines consomment très peu de moulée, puisque le lait de leur mère suffit généralement à bien les alimenter. Ainsi, si l'on ne prescrit que les doses généralement recommandées, compte tenu de la faible consommation de moulée, on ne réussira pas à prévenir correctement la coccidiose. Il faut donc ajuster à la hausse la dose de médicament préventif en fonction de la consommation. C'est effectivement une action possible avec le décoquinate, mais également avec le lasalocid sodique en usant de précaution (on reconnaît que la dose toxique du lasalocid est de 150 ppm et que la dose recommandée sur la ration totale est de 36 ppm, ce qui laisse une certaine marge de manœuvre). Cet ajustement est toutefois impossible avec le monensin, puisque la dose toxique (40 ppm) est beaucoup trop près de la



dose recommandée (22 ppm) (quand on sait que 22 ppm représente 22 grammes par tonne de moulée, donc un peu plus qu'une cuillère à soupe, 40 ppm un peu plus de 2 cuillères à soupe, on voit tout de suite que la marge de sécurité est faible, exprimée comme tel). Il faut donc que le médecin vétérinaire soit conscient de cette problématique et puisse prescrire aux jeunes agneaux des moulées sécuritaires et efficaces.

Le lasalocid sodique possède les mêmes qualités que le monensin, soit la capacité d'améliorer la conversion alimentaire et donc d'améliorer la croissance des agneaux avec la même ration. Le lasalocid sodique agit de la même façon sur les coccidies. Tel que mentionné précédemment, sa marge de sécurité une fois incorporée dans la moulée est au moins trois fois plus grande.

Le lasalocid sodique et le décoquinatate peuvent être utilisés dans la ration des brebis en fin de gestation pour prévenir la contamination de l'environnement par les coccidies provoquée par les brebis. Ainsi les nouveau-nés seront contaminés moins rapidement. Pour sa part, le décoquinatate utilisé en fin de gestation peut également aider à prévenir la toxoplasmose, responsable d'avortements chez les brebis (note importante : le monensin possède également cette propriété, mais compte tenu de sa possible toxicité, il est plus difficile de le recommander).

C'est donc en prenant en considération ces faits que le médecin vétérinaire prescrira le produit qui correspond le mieux à l'entreprise visée.

Période de retrait

Il est important ici de noter les différences importantes existant entre les normes américaines et canadiennes



pour les périodes de retraits concernant la viande. Comme mentionné précédemment, le lasalocid sodique est le seul des trois produits qui est homologué au Canada et possède une période de retrait pour la viande de deux jours. La viande ne possède aucun résidu si cette période est respectée. Aux États-Unis, le décoquinatate et le lasalocid sodique sont homologués pour l'espèce ovine : aucun retrait pour la viande dans les deux cas. Cependant, aux États-Unis, on admet la présence d'un seuil minimal de résidus. Ce n'est pas le cas au Canada : aucun seuil n'est toléré. Il faudra donc être prudent en ce qui a trait au décoquinatate sur les sujets destinés à l'abattage. La prudence est également de mise avec l'utilisation du monensin, puisque ce produit n'est pas homologué pour l'espèce ovine ni au Canada, ni aux États-Unis.


Note importante

Le choix du produit appartient au médecin vétérinaire de l'entreprise ovine. C'est lui qui, après discussion avec son client de la problématique sévissant dans le troupeau, fera la prescription du produit de choix pour cette entreprise. Le vétérinaire est également en connaissance de tous les risques inhérents aux prescriptions de tel ou tel produit et s'assurera de la production par la meunerie d'un produit sécuritaire et efficace pour la condition visée. Il verra également à ce que le producteur respecte les périodes de retrait.

Traitements et ajouts à la prévention

Il arrive parfois que la prévention soit insuffisante malgré la régie préventive de base et médicale. Les produits les plus couramment utilisés pour traiter et/ou prévenir la coccidiose sont les sulfamidés. On peut les retrouver sous différentes formes, soit en poudre, en liquide et en bolus également. L'amprolium (nom commercial : Amprol®) est parfois prescrit, mais il faut se souvenir que ce produit peut induire une déficience en vitamine B1, causant la polioencéphalomalacie (nécrose du cortex cérébral), alors la prudence est de mise. Des mélanges de sulfamidés et d'auréomycine peuvent également être jumelés à la prévention en ajout à la ration de base. On peut les utiliser de 3 à 4 semaines durant l'allaitement. Le toltrazuril (nom commercial : Baycox®) est aussi utilisé par certains praticiens, quoique non homologué. Ceux qui l'utilisent recommandent une période de retrait de plus de 70 jours. Il s'agit d'une période de retrait très longue, ce qui peut faire en sorte que l'éleveur peut accidentellement oublier la période de retrait prescrite et donc envoyer un agneau sur le marché avec des résidus. On voit là l'importance de la tenue de registres adéquate, le but étant de produire un aliment sain et sans résidu. On peut ajouter aussi comme traitement la sulfaquinoxaline, prescrit rarement

par les praticiens puisque ce produit n'est pas toujours disponible et il ne représente aucun avantage sur les sulfamidés.

La coccidiose est un problème majeur en production ovine. Il est important de bien connaître les alternatives de prévention et de traitement, tant au niveau des actions qui peuvent être posées dans la régie de troupeau que de la prévention médicale. Il faut également faire le bon choix de traitement dans le cas où la prévention ne suffit pas. Une meilleure compréhension de toutes ces étapes conduira, je l'espère, à une meilleure approche globale du problème. J'ai cité dans cet article différentes avenues possibles. Les vétérinaires praticiens, le médecin vétérinaire du CEPOQ et les conseillers Ovipro sont là pour vous aider à améliorer votre approche comme éleveur face à cette condition. Un succès dans ce domaine conduira à la production d'agneaux en santé et réduira la mortalité de façon appréciable. La santé financière de votre entreprise sera améliorée, c'est en bout de ligne le but visé ! 

En résumé

Produits	Avantages	Inconvénients	Temps de retrait pour la viande
Monensin (Rumensin®)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Améliore la conversion alimentaire ✓ Prévient la toxoplasmose chez les brebis en fin de gestation 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Dose préventive trop près de la dose toxique ✓ Ajustement impossible de la dose à la hausse en fonction de la consommation ✓ Augmente le taux d'absorption de cuivre 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Inconnu : non homologué ni au Canada, ni aux États-Unis pour l'espèce ovine
Lasalocid sodique (Bovatec®)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Seul homologué au Canada ✓ Possibilité d'ajuster à la hausse la dose en fonction de la consommation ✓ Améliore la conversion alimentaire ✓ Utilisé dans la ration des brebis en fin de gestation 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Ne prévient pas la toxoplasmose chez les brebis en fin de gestation 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Homologation du Canada : 2 jours après le dernier repas de moulée médicamenteuse
Décoquinat (Deccox®)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Possède la meilleure marge de sécurité ✓ Possibilité d'ajuster à la hausse la dose en fonction de la consommation ✓ Utilisé dans la ration des brebis en fin de gestation ✓ Prévient la toxoplasmose chez les brebis en fin de gestation 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Peu efficace à un stade de développement plus avancé (agneaux de 3 à 5 semaines d'âge) 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Homologation des États-Unis : aucun retrait (les EU tolère la présence d'un seuil minimal de résidus, ce qui n'est pas le cas au Canada)

RECHERCHE

Élise Blais, étudiante à la maîtrise, Département des sciences animales, Université Laval
Vincent Demers Caron, M. Sc., chargé de projet, Département des sciences animales, Université Laval

Mireille Thériault, M. Sc., adjointe de recherche, Agriculture et Agroalimentaire Canada

François Castonguay, Ph. D., chercheur, Agriculture et Agroalimentaire Canada

Avec le printemps arrivent les mini-jupes... et les CIDR^{MD} !



Malgré la popularité de la photopériode, la technique hormonale pour l'induction et le regroupement des chaleurs en contre-saison est encore largement utilisée au Québec. Homologué au Canada depuis 2010, le traitement avec CIDR de la compagnie Zoetis (anciennement Pfizer) a maintenant remplacé la « traditionnelle » éponge vaginale. Depuis son introduction sur le marché, plusieurs producteurs ayant eu des résultats décevants ont remis en cause l'efficacité du produit pour le contrôle de la reproduction en contre-saison. Toutefois, comme le suivi des données est souvent déficient à la ferme, il était difficile d'obtenir des chiffres précis et d'avoir une idée claire des taux de réussite réels de la technique. C'est dans cette optique que le projet « **Utilisation du CIDR pour le contrôle de la reproduction des brebis en contre-saison sexuelle** » a été entrepris. Puisque la contre-saison est à nos portes, nous pensons qu'il était urgent de faire le point sur le sujet et de vous présenter les résultats partiels des phases 1 et 2 de ce projet.



Objectif principal

Ce projet¹ a pour objectif d'évaluer le protocole standard d'utilisation du CIDR et de développer un nouveau protocole qui permettrait une augmentation de 10 % de la fertilité des brebis en contre-saison sexuelle de façon à améliorer la productivité et la rentabilité des entreprises ovines.

Phase 1 (été 2011)

La première étape du projet consistait à récolter des données techniques sur l'utilisation et l'efficacité du CIDR en contre-saison sexuelle chez différents producteurs ovins de l'Estrie. Ainsi, cette « enquête » visait à déterminer si les résultats rapportés étaient obtenus dans les meilleures conditions d'utilisation possible ou s'il y avait des manquements dans la régie d'accouplements de ces brebis traitées au CIDR.

Ce qui ressort de l'enquête :

- ☑ Le traitement de CIDR est utilisé selon le protocole standard généralement reconnu (14 jours de traitement, PMSG injectée au retrait, etc.);
- ☑ Le taux de perte des CIDR est généralement < 5 %, mais il y a des écarts importants (0 à 27,5 %);
- ☑ Le taux de fertilité est aux alentours de 75 %, mais très variable (de 50 à plus de 95 %);

Phase 2 (printemps et été 2012)

Dans le cadre de la phase 2, l'efficacité de trois protocoles d'utilisation du CIDR a été testée. Pour ce faire, sept essais expérimentaux, dont un à la station expérimentale du CEPOQ et six dans deux bergeries de l'Estrie, ont été réalisés en contre-saison sexuelle. Au total, 325 brebis hybrides prolifiques (Dorset x Romanov) ont été traitées avec des CIDR. Toutefois, seuls les résultats des traitements « témoin » et « courte durée » vous sont présentés pour le moment, ce qui ramène le nombre de brebis à 220. Notre objectif précis avec cet article est de vous démontrer dans quelle mesure et sous quelles conditions le traitement d'induction des chaleurs avec le CIDR est efficace en contre-saison sexuelle. *Nous sommes volontairement restés vagues dans l'énoncé du protocole exact du traitement « court » du CIDR dans le but d'éviter que certains ne commencent à l'utiliser sans que nos essais de validation finale soient terminés à l'automne 2013.*

¹Pour lire une description plus précise du projet, nous vous invitons à consulter l'article déjà paru sur le sujet dans l'Ovin Québec de l'automne 2011 (disponible sur le site de la FPAMQ - www.agneauduquebec.com/FPAMQ - ou du Groupe de recherche sur les ovins - www.ovins.fsaa.ulaval.ca).

Protocole général

- ☛ 6 essais en mai (2), juin (2) et juillet (2) 2012 chez deux producteurs et un essai à la station expérimentale du CEPOQ (en mai)
- ☛ 220 brebis F1 prolifiques Dorset x Romanov (25 à 38 brebis/essai)
- ☛ Brebis matures ayant eu au moins 1 agnelage
- ☛ Intervalle agnelage-mise aux béliers : > 80 jours
- ☛ Mise aux béliers : 24 heures après le retrait
- ☛ Durée de la période d'accouplements : 35 à 42 jours
- ☛ Deux traitements comparés :
 - ✓ « Témoin » : CIDR 14 jours; PMSG au retrait
 - ✓ « Courte durée » : CIDR ; PMSG et prostaglandine F_{2α} au retrait
- ☛ Répartition dans les traitements selon :
 - ✓ Poids des brebis : 63,0 ± 11,6 kg
 - ✓ État de chair : 3,0 ± 0,5
 - ✓ Cyclicité (dosage de la progestérone sanguine)

La perte de CIDR... pas vraiment un problème dans nos essais

Dans le cadre de la phase 2, 325 CIDR au total ont été posés à l'aide de l'applicateur commercial de la compagnie Zoetis. Une fois le CIDR en place dans le vagin, la corde de nylon était coupée de façon systématique à environ 1 cm de la vulve. Au total, seulement 2 CIDR sur 325 ont été perdus, ce qui correspond à **un taux de perte < 1 %**.

L'induction des chaleurs

Les **taux d'induction des chaleurs** dans les 72 heures suivant le retrait (temps 0) ont été supérieurs à 90 % et



comparables pour les deux traitements (Tableau 1). Des différences d'induction des chaleurs ont été observées entre les traitements seulement chez le producteur 2; le traitement court induisant plus rapidement les chaleurs que le traitement témoin dans la période 0 - 48 h du retrait (100 vs 72,5 %; Tableau 1).

Tableau 1. Taux d'induction des chaleurs par le CIDR dans les heures suivant le retrait

	Station		Prod. 1		Prod. 2	
	Témoin	Court	Témoin	Court	Témoin	Court
Chaleurs (%)						
0 - 24 h	33,3	6,7	19,5	14,5	12,5	12,5
0 - 48 h	93,3	80,0	96,1	96,3	72,5*	100*
0 - 72 h	100	93,3	100,0	98,1	92,5	100

*Différence statistiquement significative ($P < 0,05$)

La fertilité et la prolificité

La fertilité à l'agnelage a été analysée sous deux aspects : la fertilité liée aux chaleurs induites par le CIDR, soit les saillies fécondantes ayant eu lieu dans les 4 jours suivant le retrait et la fertilité totale qui tient compte de toute la période d'accouplements. Cette différenciation est importante pour permettre d'évaluer convenablement un traitement d'induction des chaleurs. Ce qu'on recherche, idéalement, c'est un traitement qui a une grande efficacité à induire les chaleurs et dont le taux de fertilité à l'œstrus provoqué est maximal. L'efficacité du traitement aura d'autant plus d'influence sur les résultats de fertilité que les races ou croisements utilisés ont une reproduction très saisonnière, comme c'est généralement le cas chez les races paternelles. Dans de tels cas, les

non fécondées à la chaleur induite par le traitement de CIDR, ne reviendront pas en chaleur naturellement après leur première chaleur. La fertilité totale, dans ce cas, sera donc égale à la fertilité sur les chaleurs induites. Il est donc important d'avoir un traitement de synchronisation qui soit le plus efficace possible.

En moyenne, **le traitement témoin a permis d'obtenir une fertilité sur les chaleurs induites de 55,3 à 80,8 % et une fertilité totale de 74,4 à 86,7 % selon le lieu d'expérimentation (Figure 1).**

L'effet des deux traitements concernant la fertilité sur les chaleurs induites a été différent selon le lieu d'expérimentation. Ainsi, à la station expérimentale et chez le producteur 1, les deux traitements ont permis d'obtenir une fertilité sur les chaleurs induites comparable, autour de 80 % (Figure 1). Chez le producteur 2, le protocole court a toutefois permis d'obtenir une fertilité sur chaleurs induites significativement supérieure à celle obtenue avec le traitement témoin (88,9 vs 55,3 %).

En ce qui concerne la fertilité totale, le traitement de courte durée a permis l'obtention d'un taux significativement supérieur à celui obtenu avec le traitement témoin (92,5 vs 81,1 %).

Dans la plupart des cas, une différence de moins de 10 % a été observée entre la fertilité induite et totale. Cependant, chez le producteur 2, jusqu'à 26,8 % de fertilité supplémentaire ont été obtenus grâce aux saillies sur les retours en chaleurs. Ces résultats démontrent que l'utilisation d'une brebis relativement bien désaisonnée (Dorset x Romanov) peut permettre l'amélioration du taux de fertilité totale des brebis non fécondées lors de la chaleur induite par le CIDR. Si une race très saisonnière avait été utilisée, les résultats de fertilité auraient pu être très décevants, principalement avec le traitement témoin chez ce producteur. **Le traitement court semble donc avoir mieux performé dans les différents environnements.** Il sera intéressant de tester la performance de ce protocole dans d'autres conditions, avec des races plus saisonnières notamment.

La fertilité totale a été différente en fonction du mois d'accouplements; de moins bons résultats ayant été obtenus en mai comparativement à juin et juillet chez les producteurs où les trois essais ont été répétés (Figure 2). Cette observation est cohérente avec ce qui est perçu par les producteurs de brebis F1 prolifiques, à savoir que de moins bons taux de fertilité sont généralement obtenus en mai. L'intensité de l'anoestrus saisonnier à cette période de l'année pourrait sans doute être en cause. L'analyse des profils hormonaux réalisés dans ce projet

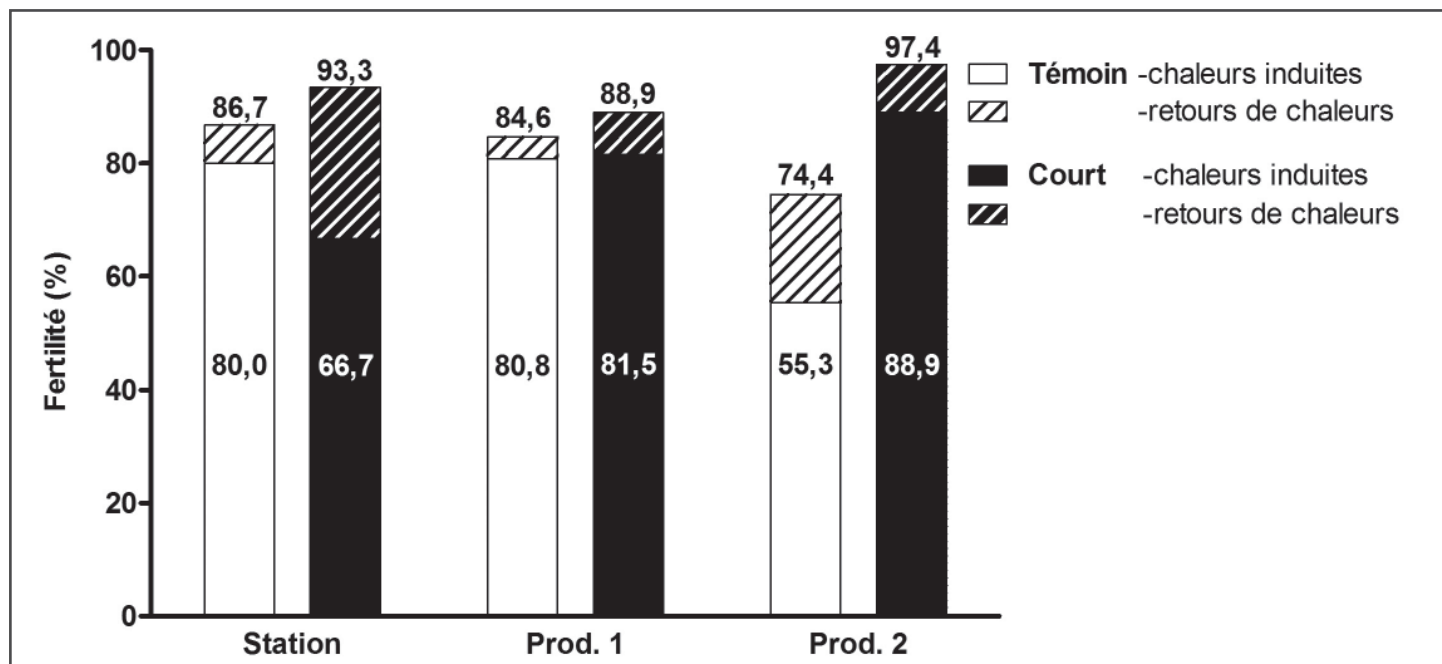


Figure 1. Taux de fertilité sur chaleurs induites, sur les retours en chaleur et totale de brebis Dorset x Romanov selon le traitement CIDR (témoin et court) et le lieu d'expérimentation en contre-saison sexuelle.

nous permettra de vérifier cette hypothèse au cours des prochains mois.

Concernant la **prolificité sur les chaleurs induites** des brebis, elle **variait de 1,60 à 2,67 agneaux nés/brebis agnelée**, tous essais confondus, avec une **moyenne de 2,20**.

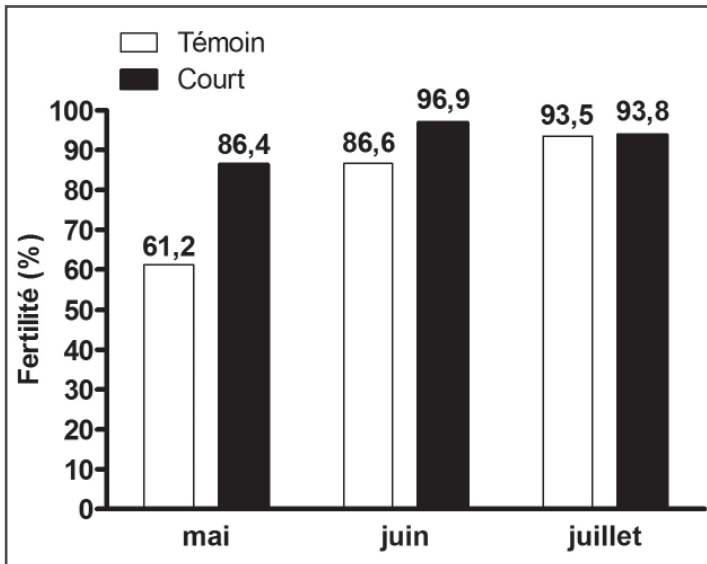


Figure 2. Taux de fertilité totale (induite + retours) de brebis Dorset x Romanov chez les deux producteurs confondus selon le traitement CIDR (témoin et court) et le mois d'accouplements en contre-saison sexuelle.

Ce qu'il faut retenir... pour le moment :

- ▶ Le CIDR a été très efficace pour induire et synchroniser les chaleurs en contre-saison
- ▶ Le traitement de CIDR en contre-saison a permis d'obtenir une très bonne fertilité totale généralement > 80 %
- ▶ Un traitement de courte durée pourrait permettre d'améliorer les résultats de 10 % tout en réduisant le temps improductif des brebis

La suite du projet...

La phase 3, qui se déroulera au printemps et à l'été 2013, visera à comparer les traitements témoin et court, évalués dans la phase 2. Nous tenterons de vérifier la répétabilité de ces deux protocoles, et ce, dans plusieurs fermes ayant des conditions de régie différentes et avec un grand nombre de brebis. Ainsi, il nous sera possible de formuler des recommandations fiables quant à la procédure à adopter avec le CIDR en contre-saison sexuelle. En attendant, le traitement conventionnel donne des résultats satisfaisants.

Pour communiquer avec nous...

Par courriel à francois.castonguay@fsaa.ulaval.ca ou mireille.theriault@fsaa.ulaval.ca ou consultez le site Internet du Groupe de recherche sur les ovins à l'adresse www.ovins.fsaa.ulaval.ca.

Une partie du financement de ce projet a été fournie par l'entremise des conseils sectoriels du Québec, de l'Ontario et de l'Alberta qui exécutent le Programme canadien d'adaptation agricole (PCAA) pour le compte d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.



Agriculture et Agroalimentaire Canada

Agriculture and Agri-Food Canada

Remerciements

Merci à l'équipe de la ferme de recherche du CEPOQ pour la réalisation des activités qui se sont déroulées à la station expérimentale du CEPOQ.

Merci à Jean-Denis Pelletier (Bergerie des Cantons) de même qu'à Serge et Chantal Normandin (Ferme Codyshan S.E.N.C.) d'avoir accepté de participer à ce projet et de nous avoir si bien accueillis et aidés tout au long des essais.

Merci à la compagnie Zoetis (anciennement Pfizer) pour leur contribution pour les CIDR et la prostaglandine.

Merci au Syndicat des producteurs de moutons de l'Estrie, à André Charest, conseiller régional en production ovine à la Direction régionale de l'Estrie du MAPAQ, à Richard Bourassa, vétérinaire à la Clinique vétérinaire de Sherbrooke ainsi qu'à France Lanthier et Paul Baillargeon de Zoetis pour leur collaboration et appui à la réalisation de ce projet.



CALENDRIER de mai à octobre 2013

Le **mardi** est la limite pour le producteur d'annoncer à la FPAMQ le nombre d'agneaux lourds qu'il désire mettre en marché la semaine suivante. | Le **vendredi** est la journée de réception de la confirmation de la livraison. *

MAI 2013									
P2	P3	SEM	D	L	M	M	J	V	S
9	6	18				1	2	3	4
10	7	19	5	6	7	8	9	10	11
10	7	20	12	13	14	15	16	17	18
11	7	21	19	20	21	22	23	24	25
11	8	22	26	27	28	29	30	31	

JUIN 2013									
P2	P3	SEM	D	L	M	M	J	V	S
11	8	22							1
12	8	23	2	3	4	5	6	7	8
12	8	24	9	10	11	12	13	14	15
13	9	25	16	17	18	19	20	21	22
13	9	26	23	24	25	26	27	28	29
14	9	27	30						

JUILLET 2013									
P2	P3	SEM	D	L	M	M	J	V	S
14	9	27		1	2	3	4	5	6
14	10	28	7	8	9	10	11	12	13
15	10	29	14	15	16	17	18	19	20
15	10	30	21	22	23	24	25	26	27
16	11	31	28	29	30	31			

AOÛT 2013									
P2	P3	SEM	D	L	M	M	J	V	S
16	11	31					1	2	3
16	11	32	4	5	6	7	8	9	10
17	11	33	11	12	13	14	15	16	17
17	12	34	18	19	20	21	22	23	24
18	12	35	25	26	27	28	29	30	31

SEPTEMBRE 2013									
P2	P3	SEM	D	L	M	M	J	V	S
18	12	36	1	2	3	4	5	6	7
19	13	37	8	9	10	11	12	13	14
19	13	38	15	16	17	18	19	20	21
20	13	39	22	23	24	25	26	27	28
20	14	40	29	30					

OCTOBRE 2013									
P2	P3	SEM	D	L	M	M	J	V	S
20	14	40			1	2	3	4	5
21	14	41	6	7	8	9	10	11	12
21	14	42	13	14	15	16	17	18	19
22	15	43	20	21	22	23	24	25	26
22	15	44	27	28	29	30	31		

LÉGENDE :
SEM : numéro de la semaine
P2 : période de deux semaines
P3 : période de trois semaines

* Les journées fériées peuvent faire décaler les dates prévues.



Bergerie de l'Estrie

✦ Romanov ✦

Andrée Houle

559, rue des Muguets
Coaticook, QC J1A 3A9

Éleveur Romanov

-Race prolifique, maternelle et désaisonnée

-Troupeau fermé et génotypé

-Suivi GenOvis -Statut OR Maedi-visna

-Vente de femelles et béliers reproducteurs

Tél. : 819 849-3221

Cell. : 819 578-3221

Télé. : 819 849-0475

froux1@videotron.ca

Bergerie située au 529, rue Davis, Coaticook, QC J1A 2S5
www.bergeriedelestrie.com

David St-Onge Tonte de moutons/Sheep shearing

Qué./Ont.

Partout selon le nombre de têtes
Anywhere according to flock size

450 361-9750

Ferme Bernier Campbell

Éleveur de moutons **Dorper Fullblood** de
qualité supérieure, lignée australienne



MaryBer Calvin (GMQ : 0.470)

La race terminale à découvrir !

Pour obtenir de plus amples détails sur la race et
sur nos sujets disponibles contactez-nous :

berniercampbell@videotron.ca

www.fermeberniercampbell.com

Tél. : 450 361-9502 • Cell. : 450 522-7051

Ferme Ovimax senc.

Josée Couture et Sylvain Blanchette

Éleveurs Arcott Rideau

- ✓ Suivi Genovis avec mesures ultrasons (œil de longe et gras dorsal)
- ✓ Statut Or - Maedi-visna
- ✓ Troupeau génotypé
- ✓ PVCTT, niveau A, voie 3

Béliers RR et Agnelles QR disponibles

202 route 230 ouest

St-Philippe-de-Néri, Québec, G0L 4A0

418 498-9989 • fermeovimax@videotron.ca

Lomanco Hampshire

Sur programme de performance depuis 1963

Béliers paternels génotypés

La Ferme Manasan

Amélie Fluet, Pierre & Robert Laberge

150, chemin Laberge, Danville, QC J0A 1A0



Tél. : 819-839-3350

amelie@manasan.qc.ca

www.manasan.qc.ca

Béliers et agnelles HAMPSHIRE

- musculature équilibrée
- lignées productives
- contrôle GenOvis
- gras dorsal
- œil de longe
- gigots développés

Joël Girard, 418 345-2321

joelmuc@hotmail.com



Vous désirez annoncer votre
entreprise dans *Ovin Québec*,
visitez le

www.agneaudeauquebec.com/
FPAMQ/fr/publications

pour plus d'informations.



FERME FEBER

Éleveur Dorset

418 497-2146

www.lafermefeber.com



www.GroberNutrition.com

Producteurs Patrick Frappier et Natacha Breton exploitent 300 brebis Finnoise pur sang sur leur ferme située dans la région de Sherbrooke au Québec.

Grober Nutrition a demandé à Patrick d'essayer le nouveau lait de remplacement LambGro⁺. Voici son témoignage :

"Pendant 6 semaines, nous avons servi aux animaux le lait de remplacement Lamb Gro⁺ à l'aide de notre système d'alimentation automatique. Nous avons été impressionnés par la santé des agneaux ainsi que par leur croissance. La consommation et la palatabilité étaient excellentes tout au long de l'essai et le produit s'écoulait avec facilité à travers la machine."

"Nous utiliserons dorénavant le lait de remplacement Lamb Gro⁺ et nous le recommandons à tous les producteurs d'agneaux."



(800) 265-7863 x210

orders@grober.com www.grobernutrition.com/fr

Vous pensez
rentabilité...

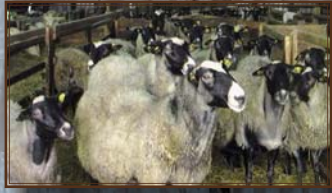


Nous aussi!

Les produits et programmes Ovation et l'expertise-conseil La Coop, des solutions adaptées à vos besoins.



Producteur F1 Dorset-Romanov



1-866-458-2929 • info@domainedumoutondor.com

Service d'écurage personnalisé
pour bergeries et étables



Partout en région

Calendrier des fêtes religieuses

Pour les fêtes où l'agneau fait partie du repas traditionnel

26.03.2013 - Pâque juive

31.03.2013 - Pâques

05.05.2013 - Pâque orthodoxe

09.07.2013 - Début du Ramadan

08.08.2013 - Fin du Ramadan

15.10.2013 - Fête du Bélier

14.04.2014 - Pâque juive

20.04.2014 - Pâques

20.04.2014 - Pâque orthodoxe

29.06.2014 - Début du Ramadan

29.07.2014 - Fin du Ramadan

05.10.2014 - Fête du Bélier

Consulter le site Internet www.agneauduquebec.com/FPAMO sous Activités pour les événements à venir.